

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS				
	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30,—	15,25	7,75	2,70
ÉTRANGER:	49,—	25,—	14,—	5,—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217^{me} année

PARAIT TOUTS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

M. Eisenhower demande au Congrès des pouvoirs spéciaux en cas d'attaque contre Formose ou les îles Pescadore

Les Etats-Unis, dit-il, sont déterminés à combattre, si c'est nécessaire, pour maintenir libres ces territoires. Ils croient cependant que l'O.N.U. sera en mesure d'agir pour mettre fin aux hostilités dans cette région

WASHINGTON, 24 (A.F.P.) — Dans l'intérêt de la paix, les Etats-Unis doivent éliminer tout doute concernant la détermination de combattre, si nécessaire, pour conserver l'autorité vitale que représente pour le « monde libre » une Formose libre, a déclaré lundi le président Eisenhower dans un message spécial transmis au Congrès.

« Nous croyons que, conformément à leur charte, les Nations Unies sont en mesure d'agir d'une manière convenable pour mettre fin aux hostilités dont cette région est actuellement le théâtre. Nous accueillerons favorablement une telle initiative de la part des Nations Unies », a poursuivi le président Eisenhower.

« Entre temps, la situation est devenue suffisamment critique pour me convaincre, sans attendre une action unie, de demander au Congrès de participer maintenant aux mesures destinées à

améliorer les perspectives de paix. Ces mesures comprendraient l'emploi de forces armées américaines, si nécessaire, pour assurer la sécurité de Formose et des Pescadores. »

« Je ne suggère pas que les Etats-Unis étendent leurs obligations de défense au-delà de Formose et des Pescadores, comme le prévoit le traité qui doit être ratifié. Mais malheureusement, le danger d'une attaque armée contre cette région nous oblige à prendre en considération le sort de localités en liaison étroite avec Formose et les Pescadores et de prendre en considération des mesures qui, dans les circonstances actuelles, peuvent entraîner l'échec ou le succès d'une telle attaque. »

« Je n'hésiterai pas à prendre toutes mesures d'urgence, dans les limites de mes pouvoirs constitutionnels, que nous pourrions être contraints de prendre

pour protéger les droits et la sécurité des Etats-Unis. »

Grave danger

Dans son message, le chef de la Maison-Blanche déclare que si Formose et les Pescadores tombaient dans des mains inamicales, « l'équilibre, même s'il est instable, des forces morales, économiques et militaires qui existe et dont dépend la paix dans le Pacifique, serait rompu. »

« De toute évidence, cette situation constitue un danger grave pour la sécurité des Etats-Unis, affirme-t-il, et l'ensemble de la région du Pacifique. »

Il faudra sans doute regrouper les forces nationalistes

Le président ajoute : « Les mesures que les Etats-Unis doivent être prêts à prendre sont de nature diverse. Par exemple, nous devons être prêts à aider la République de Chine (Formose), à redéployer et à consolider ses forces où elle le désire. Certaines de ces forces sont dispersées dans les plus petites îles côtières pour des raisons plutôt historiques que militaires. En raison de la situation aérienne dans cette région, le retrait des forces nationalistes chinoises en vue de leur redéploiement

serait difficilement réalisable sans l'aide des forces armées des Etats-Unis. Nous devons en outre, a poursuivi Eisenhower, exercer la plus grande vigilance sur toute concentration ou emploi de forces communistes chinoises dont le but évident serait de faciliter une attaque sur Formose, et nous devons être prêts à prendre toute mesure militaire appropriée. »

Pouvoirs temporaires

« Les pouvoirs qui peuvent être accordés par le Congrès ne seraient exercés que dans des situations qui, à nos yeux, seraient considérées comme faisant partie d'une attaque contre les positions principales de Formose et des Pescadores, ou comme des mesures préliminaires en vue d'une telle attaque. »

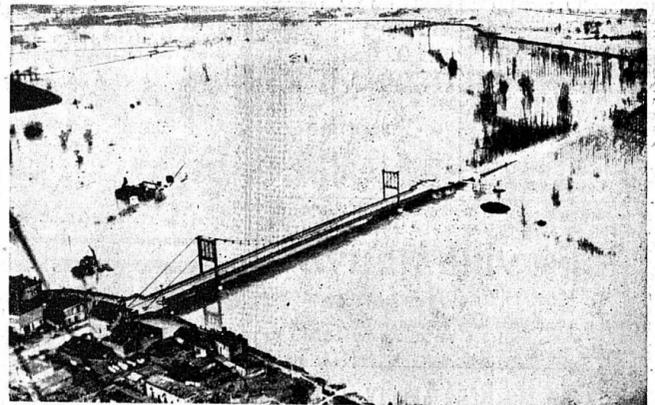
« Le pouvoir de prendre certaines mesures qui pourraient être requises découlerait de l'autorité du commandant en chef. »

« J'estime que les aspects menaçants de la situation actuelle, si l'on y fait face résolument, peuvent être temporaires. En conséquence, déclare M. Eisenhower, je recommande que les pouvoirs que me confère cette résolution expirent dès que le président sera en mesure de faire savoir au Congrès que la paix et la sécurité de cette région sont raisonnablement assurées par des conditions internationales, à la suite des mesures prises par les Nations Unies ou d'une autre manière. »

(Lire la suite en 9^{me} page)

Hier, à Paris, la Seine a cessé de monter

EN AMONT : BAISSÉ - EN AVAL : CRUE (Lire nos informations en neuvième page)



A Marmande, le pont suspendu s'enfoncé dans les flots de la Garonne. Plus de 2000 habitants de la ville ont perdu leur logement.



A Perreux, sur la Marne, dans le canot qui emmène toute sa famille loin du foyer inondé, une petite fille berce son ours sauvé des eaux...

M. Chou En-Lai : La Chine doit libérer Formose

Elle n'acceptera pas les propositions de cessez-le-feu

PARIS, 24 (A.F.P.) — L'agence Chine nouvelle a diffusé lundi une déclaration de M. Chou En-Lai, premier ministre et ministre des affaires étrangères de la Chine populaire, sur « l'intervention américaine dans la libération de Formose par le peuple chinois. »

M. Chou En-Lai souligne d'abord que « le gouvernement chinois a affirmé à plusieurs reprises la détermination du peuple chinois de libérer son territoire de Formose. Depuis la récente libération de l'île d'Yi-Kiang-Shan, ajoute le premier ministre, les Etats-Unis ont arrêté leurs opérations militaires de provocation, et sont en train de mettre sur pied une conspiration pour un prétendu cessez-le-feu des Nations Unies, afin d'intervenir dans la libération de Formose par le peuple chinois. » M. Chou En-Lai poursuit en soulignant que la libération de Formose constitue une affaire intérieure dans laquelle aucune intervention étrangère ne saurait être tolérée. Il assure que les clauses de la charte des Nations Unies ne permettent

ni à l'O.N.U., ni à aucune puissance étrangère d'intervenir dans la libération de Formose par le peuple chinois. « Le gouvernement de la République populaire chinoise ne peut en aucun cas accepter un prétendu cessez-le-feu avec la clique des traîtres de Tchang Kai-Chek », dit-il encore.

Les troupes américaines doivent être retirées

M. Chou En-Lai demande ensuite le retrait des troupes américaines de Formose, « cause de l'aggravation de la tension en Extrême-Orient autant que l'est la conclusion du traité de sécurité mutuelle entre Washington et Taïpeï ».

(Lire la suite en 9^{me} page)

EXÉGÈSE DU MESSAGE

WASHINGTON, 24 (A.F.P.) — De source autorisée, on donne les explications suivantes sur le message du président Eisenhower :

- 1) Les îles Quemoy et Matsu sont comprises dans les zones affectant la protection de Formose. On précise à ce sujet que si les communistes chinois n'entreprennent pas d'opérations contre ces îles, les Etats-Unis ne prendront pas l'initiative d'actions militaires dans leurs parages.
- 2) Les Etats-Unis considèrent comme non défendables, en raison de leur proximité du continent chinois, les îles Tachen et d'autres îles situées

plus au nord. Ces îles, souligne-t-on, n'affectent que de très loin la défense de Formose.

3) Le président Eisenhower a pris l'initiative de demander au Congrès l'autorisation de prendre des mesures nécessaires à la défense de Formose parce que les Etats-Unis estiment que la Chine communiste a commencé une guerre destinée à la conquête de cette île. Les actions militaires décidées par Pékin ne peuvent être considérées comme des gestes de propagande. En conséquence, les Etats-Unis sont décidés à faire face à toute action de la Chine communiste qui pourrait être associée étroitement à son dessein de conquérir Formose. Cela pourrait s'appliquer à certaines îles du littoral, à des concentrations de troupes dans les zones portuaires de la Chine et à des terrains d'aviation nouveaux utilisables par des avions à réaction.

(Lire la suite en 9^{me} page.)

La 7^{me} flotte se dirigerait vers les îles Tachen

WASHINGTON, 24 (Reuter). — Des fonctionnaires du département de la défense des Etats-Unis ont déclaré qu'il était « bien possible » que la 7^{me} flotte fasse route vers les îles Tachen. Ils ont ajouté que ce mouvement avait probablement pour but de couvrir la retraite des nationalistes chinois occupant ce groupe d'îles.

Un porte-parole de la flotte a déclaré par ailleurs : « Tous les mouvements de la flotte dans cette région sont secrets. »

D'une autre source (United Press), on apprend que la 7^{me} flotte aurait reçu pour mission d'évacuer les forces nationalistes de Tachen lorsque Washington en donnera l'ordre. A ce sujet, M. Walter Farr, correspondant diplomatique du « Daily Mail », écrit que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande sont convenus d'invoquer la Chine nationaliste à abandonner la défense des îles Tachen, afin d'éviter une guerre de grande envergure.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

† André de Ribaucourt par J.-M. B.
Billet de Bâle par L.

EN SIXIÈME PAGE :

La situation en Asie par Isabelle Debran
Les grèves en Allemagne occidentale par Léon Latour

LE PLUS GRAND MEETING DEPUIS LA LIBÉRATION

125.000 «poujadistes» protestent à Paris contre les excès du fisc

Ils recommandent la grève totale de l'impôt si leurs revendications ne sont pas satisfaites

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

On ne saura jamais sans doute combien exactement Pierre Poujade a mobilisé d'adhérents à sa grande manifestation d'hier à la Porte de Versailles. La préfecture de police en a compté 35.000 et les responsables du meeting 180.000. Où est la vérité ? Sans doute entre ces deux chiffres, et en évaluant à 125.000 le nombre des provinciaux (et Parisiens) venus protester contre l'absurde système fiscal qui les écrase, on ne s'écartera pas beaucoup de ce qui est la « vraie vérité ».

Succès incontestable

De toute façon, le succès est incontestable, et la montée sur Paris, à laquelle ne croyaient pas ou ne voulaient pas croire les pouvoirs publics, a vérifié sinon même dépassé les espérances secrètes des organisateurs de ce meeting de masse, le plus important, par les effectifs rassemblés, de tous ceux qui se sont déroulés à Paris depuis la libération.

Dès dimanche, la province avait reflété sur la capitale et comme les autorisations de transport par cars et par trains spéciaux avaient été chichement mesurées, les poujadistes avaient pris leurs précautions et, redoutant on ne sait quel bar-

rage de dernière minute, avaient avancé de douze heures leur venue à Paris.

Une véritable marée humaine

Tous les petits hôtels de la périphérie ont été pris d'assaut et, dès

Libraire, sportif et Méridional

L'inspirateur du mouvement, M. Pierre Poujade, est conseiller municipal et libraire à Saint-Céré, petit village du Midi de la France ; ses démentés avec le percepteur local l'ont rendu célèbre au cours de l'été 1953.

M. Poujade, 34 ans, sportif, père de quatre enfants, ancien combattant dans les forces françaises libres, s'était alors opposé à la « visite » des services du contrôle fiscal auprès de plusieurs de ses concitoyens commerçants. Son exemple a été immédiatement assuré d'une grande notoriété et son « comité de Saint-Céré » a fait tache d'huile.

hier matin, on pouvait croiser aux abords du Parc des expositions des groupes fort nombreux de solides gaillards franchement débarqués de leur lointaine province. M.-G. G.

(Lire la suite en 9^{me} page)

LES EMBARRAS DE M. TOGLIATTI

Symptômes de faiblesse du parti communiste italien

Notre correspondant de Rome nous écrit :

Tandis que M. Mendès-France s'entretenait avec ses collègues italiens dans la Ville éternelle, le parti communiste péninsulaire tenait ses assises dans la capitale. On peut même se demander s'il ne s'agissait pas d'une manifestation destinée à impressionner l'hôte français, et à refroidir son zèle amical envers la péninsule : lui donner à penser que l'idéologie d'extrême-gauche est puissamment ici, c'est certainement diminuer le prestige de l'Italie et jeter des doutes sur sa capacité d'apporter à la nouvelle Union européenne une contribution effective. Bref, la « conférence » communiste s'est ouverte le dimanche 9 janvier, et n'a fermé ses portes que lorsque le « premier » français fut arrivé à Baden-Baden.

Pourquoi une « conférence » et non un « congrès » ? On sait qu'en Italie les divers partis tiennent démocratiquement leur assemblée nationale, sorte de parlement « in familia », où des directives sont données aux chefs. On propose et vote diverses motions qui permettent de distinguer les « courants » ou tendances diverses au sein du parti lui-même. Il arrive, et c'est le cas chez les libéraux, les démocrates et les social-démocrates, que les tendances soient multiples, idéologiquement assez éloignées les

unes des autres, et finissent, en s'emparant du « pouvoir », c'est-à-dire de la secrétairerie du parti, par en modifier la direction et la politique.

C'est ainsi qu'au cours du congrès de Naples tenu cet été par les démocrates, on a vu la gauche du parti éliminer ou submerger la droite et le centre fidèle à De Gasperi (qui à cette époque vivait encore) ; on a même vu, et à plusieurs reprises au cours de l'après-guerre, les social-démocrates se diviser, recourir à des scissions, puis se réconcilier. Un processus de ce genre est en cours dans le parti monarchiste.

Camouflage

En ce qui concerne les communistes, le congrès est une concession à la démocratie et un camouflage. M. Togliatti et son équipe prétendent au monopole de la vraie démocratie, et dans ces conditions, il leur est difficile de faire foim de l'institution démocratique par excellence, le congrès : seulement ils s'en servent à la russe. Inutile d'ajouter que jusque-là l'unité du parti communiste avait été remarquable ; l'organe du parti ne s'appelle-t-il pas « Unità » ? Cette fois-ci, cependant, M. Togliatti a renoncé au congrès pour une conférence. Cet acte revêt une haute signification.

Pierre-E. BRIQUET.

(Lire la suite en 6^{me} page)

J'ÉCOUTE... À TOUT MOTORISÉ !

— Nous avons juste le temps ! Vous le dites. Vous vous mettez au volant. Ou, si vous ne conduisez pas vous-même, vous lancez cette apostrophe à celui qui s'y met. Et ouste ! voilà l'auto partie dans tout le tourbillon de la vie actuelle. Chacun, pressé, pressé, pressé, y fonce à son tour. Ou même pas à son tour. Chacun veut passer avant l'autre. Pourquoi ? Pressé par quoi ?

Pressé par qui ? Consultez Pierre, Jacques ou Jean, Albertine ou Cunégonde ! Demandez à l'un ou à l'autre, ou à l'une ou à l'autre au volant, pourquoi, venant de gauche, il ou elle vous a coupé de si près votre chemin à vous qui circulez sur la droite ?

Oui, demandez-le, si vous en avez l'occasion. Immanquablement, la réponse sera :

— Nous avions juste le temps ! Voilà une raison à chasser résolument du vocabulaire de l'automobiliste.

Ne serait-ce pas elle, après tout, qui a été la cause première de l'inconcevable accident du quai du Cheval-Blanc, en bordure de l'Arve, où deux Neuchâtois perdirent si tragiquement la vie, la semaine dernière ?

Inconcevable, en effet, à moins d'un excès de vitesse. Les témoins sont affirmatifs sur ce point. M. Krebs, le chauffeur bernois, s'exclame : « Moins de 50 kilomètres-heure ! » Mais un disque bien en vue, avec, dans un cercle rouge, l'indication « 20 kilomètres », restreignait la circulation, à cette vitesse-là...

Alors, pourquoi M. Krebs, malgré l'encombrement de la chaussée, roula-t-il si vite, avec une machine achetée le jour même et non vérifiée ?

Ne serait-ce pas qu'on avait bien juste le temps ?

L'accident s'est produit pas tant de ces minutes, semble-t-il, avant 17 h. 15. Et l'on conduisait son monde à la gare. A deux kilomètres et quart du lieu de l'accident. En pleine pointe de circulation urbaine. Et pour le grand direct pour Neuchâtel partant à 17 h. 19 !

On était en retard. Pierre, Jacques ou Jean en était-il cause ? A la place de l'un ou de l'autre, c'aurait tout aussi bien pu être vous ou moi. Tant on en est contumier !

En automobilisme surtout, ne nous laissons jamais acculer au danger : « Nous avons juste le temps ! »

Tout motorisé, la vraie formule de vie est :

— Nous avons le temps ! Tout le temps nécessaire.

FRANCHOMME.

RIDEAUX SOIGNÉS

TULLE
SATIN-REPS
IMPRESSIONS
VELOURS

Chez le spécialiste
JEAN PERRIRAZ

8, rue de l'Hôpital NEUCHÂTEL Tél. 5 32 02

AVIS OFFICIELS



Bail à ferme

La commune du Landeron offre à louer, pour le 1er mai 1955, la ferme de la Métairie du Haut. Dans les conditions de la mise à bail et pour la même date, sera comprise la repourvue du poste de berger.

La ferme de la Métairie du Haut, actuellement en construction, comprendra la maison d'habitation avec cinq pièces, cuisine, bains, chauffage central, eau et électricité; le rural attenant, soit une écurie pour douze pièces de bétail, porcherie, remise et dépendances, la bergerie pour l'estivage de cinquante pièces de jeune bétail. La surface totale des terres disponibles (environ 50 poses) sera déterminée ultérieurement.

Les offres écrites et sous pli fermé, portant la mention «loyer de la Métairie du Haut» devront être adressées jusqu'au 12 février 1955 au président du Conseil communal du Landeron.

Le Landeron, le 20 janvier 1955. Conseil communal.

A vendre, pour cause imprévue, dans site agréable, près de Neuchâtel, vue sur le lac et les Alpes, jolies villas neuves artistiquement construites, avec garage.

Intérieur. Conditions très avantageuses. Adresser offres écrites à L. X. 202 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de Me René Landry, notaire 4, rue du Concert, tél. (038) 5 24 24

A vendre aux Charmettes maison familiale de sept pièces (construction de 1907) grand dégagement, accès facile, conditions favorables.

A LOUER

Etude de MMes Maurice et Blaise Clerc, notaires 4, rue du Musée, Neuchâtel - Tél. 5 14 68

A vendre au centre de Neuchâtel (dans la Boucle) MAISON COMPRENANT 4 APPARTEMENTS avec magasin au rez-de-chaussée Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à la dite Etude

A LOUER

pour le 24 juin, logement de trois chambres, confort, Fr. 150.- par mois. — S'adresser à l'Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10, Neuchâtel.

A louer jolies chambres meublées ou non, éventuellement avec cuisine et salle de bains. — Quartier des Charmettes-Draizes. — Téléphone 5 22 74.

logement

modeste de deux chambres, cuisine, lessiverie, obligation d'entretien d'un bureau, petit loyer. Adresser offres écrites à S.L. 292 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Chambre indépendante tout confort, eau courante. — Pierre-à-Mazel 4, 3me à gauche.

Chambre indépendante, chauffable, soleil, à trois minutes de la gare, Rocher 24, 1er étage.

Chambre tout confort dans quartier de Pierre-à-Mazel. — Téléphone 6 15 23.

chambre

non meublée, avec eau courante. — Adresser offres écrites à L. R. 284 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 1er février ou pour date à convenir, belle chambre meublée ou non. Pourrait être utilisée comme bureau. — Avenue J.-J. Rousseau. Tél. 5 20 50.

Chambres à un ou deux lits, confort, 55 fr. Pension ou non. Sablons 31, 3me à gauche.

Monsieur travaillant dans l'administration cherche CHAMBRE à l'année, hôtel-pension pas exclu, avec petit déjeuner. — Faire offres sous chiffres T. K. 293 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

Couple avec enfants cherche à louer, petite

MAISON

de quatre ou cinq pièces, pour le 31 mars, région Peseux-Cormondrèche-Colombier, avec jardin si possible. Achat ultérieur pas exclu.

S'adresser sous chiffres P. 2293 J. à Publicitas, Saint-Imier.

Nous prions les maisons offrant des places par annonces sous chiffres de répondre promptement aux offres des postulants et de retourner le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places. Feuille d'avis de Neuchâtel

IMMEUBLES

A vendre, région de la Béroche,

villa neuve de sept pièces, garage, chauffage au mazout, terrain 600 m², vue imprenable. Ecrire sous chiffres P. 1410 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Pour cause de départ à vendre ou à louer petite propriété

vue, soleil, tranquillité. S'adresser à M. Dubois, Grandson, tél. 2 34 19.

A vendre, pour cause imprévue, dans site agréable, près de Neuchâtel, vue sur le lac et les Alpes, jolies villas neuves artistiquement construites, avec garage.

Intérieur. Conditions très avantageuses. Adresser offres écrites à L. X. 202 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de Me René Landry, notaire 4, rue du Concert, tél. (038) 5 24 24

A vendre aux Charmettes maison familiale de sept pièces (construction de 1907) grand dégagement, accès facile, conditions favorables.

A LOUER

pour le 24 juin, logement de trois chambres, confort, Fr. 150.- par mois. — S'adresser à l'Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10, Neuchâtel.

A louer jolies chambres meublées ou non, éventuellement avec cuisine et salle de bains. — Quartier des Charmettes-Draizes. — Téléphone 5 22 74.

logement

modeste de deux chambres, cuisine, lessiverie, obligation d'entretien d'un bureau, petit loyer. Adresser offres écrites à S.L. 292 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Chambre indépendante tout confort, eau courante. — Pierre-à-Mazel 4, 3me à gauche.

Chambre indépendante, chauffable, soleil, à trois minutes de la gare, Rocher 24, 1er étage.

Chambre tout confort dans quartier de Pierre-à-Mazel. — Téléphone 6 15 23.

chambre

non meublée, avec eau courante. — Adresser offres écrites à L. R. 284 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 1er février ou pour date à convenir, belle chambre meublée ou non. Pourrait être utilisée comme bureau. — Avenue J.-J. Rousseau. Tél. 5 20 50.

Chambres à un ou deux lits, confort, 55 fr. Pension ou non. Sablons 31, 3me à gauche.

Monsieur travaillant dans l'administration cherche CHAMBRE à l'année, hôtel-pension pas exclu, avec petit déjeuner. — Faire offres sous chiffres T. K. 293 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

Couple avec enfants cherche à louer, petite

MAISON

de quatre ou cinq pièces, pour le 31 mars, région Peseux-Cormondrèche-Colombier, avec jardin si possible. Achat ultérieur pas exclu.

S'adresser sous chiffres P. 2293 J. à Publicitas, Saint-Imier.

Chocolat au lait « NOXANA » fourré crème, noisettes et amandes plaque 100 g. -.80
Une nouvelle surprise de « Bischofszell »
PAUPIETTES à la viande entourées de choux boîte ¼ 1.50
Pour conserver tout son arôme à cette excellente conserve, la boîte doit être chauffée au bain-marie. Nous vous recommandons également de bien observer le mode d'emploi figurant sur l'emballage.

Encore un gros succès pour les ménagères pressées !
Lentilles au lard Bischofszell boîte ¼ 1.25

Mardi 25 janvier
Magasin rue de l'Hôpital
DÉGUSTATION
de notre excellent Extrait de café 100 % pur
von CAFÉ
boîte de 50 g. net au remplissage
Qualité normale . . . 2.50
Sans caféine 3.-
MIGROS

MAISON
de trois à cinq pièces, construction ancienne, tout confort, garage et jardin. Région Peseux-Corcelles, Neuchâtel - Saint-Aubin. Faire offres à M. Armand Gindraux, par adresse M. Charles Eberl, 49, rue Jardinière, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 43 34.

OFFRES D'EMPLOIS
Maison de la place engagerait
jeune commissionnaire et aide de bureau
pour entrée immédiate. Faire offres manuscrites à case 292, Neuchâtel.

couple-gérants
pour restaurants et foyers sans alcool. Préférence sera donnée aux porteurs des certificats de cuisinier et professionnel de restaurateur. Offres avec photographie au Département social romand, Morges.

JEUNES MÉCANICIENS
pour travaux de petite mécanique. Formation, puis place stable. Adresser offres écrites sous chiffres P. N. 289 au bureau de la Feuille d'avis, en indiquant l'âge et les prétentions de salaire.

JEUNE HOMME
sérieux, possédant permis de conduire auto, comme chauffeur-livreur-magasinier ? Faire offres sous chiffres V.E. 270 au bureau de la Feuille d'avis.

Décolleteur
Fabrique importante de la région cherche un bon ouvrier spécialisé sur le fin décollage de précision pour horlogerie, entrée tout de suite ou pour date à convenir. Place stable et bien rétribuée.

aide-décolleteur
Ouvrier consciencieux est demandé pour le contrôle des machines et du décollage d'horlogerie. Entrée tout de suite ou pour date à convenir, place stable. Adresser offres manuscrites avec copie de certificats sous chiffres P. 1303 N. à Publicitas, Neuchâtel.

NURSE
diplômée, ayant des connaissances de laboratoire et de dactylographie, français, allemand et italien, cherche place auprès de médecin, pour milieux ou époque à convenir. — Faire offres en indiquant conditions d'engagement sous chiffres P 1349 N à Publicitas, Neuchâtel.

jeune fille
suisse, sachant faire une bonne cuisine bourgeoise et s'occuper de quelques travaux de ménage, ainsi qu'une
femme de chambre
suisse, sachant bien coudre et repasser. Bons gages. — Adresser offres avec certificats sous chiffres P. 1294 N à Publicitas, Neuchâtel.

Cuisinière-ménagère
serait engagée pour deux personnes. Très bon salaire. S'adresser à Mme Louis Gerster, cinéma Eden, la Chaux-de-Fonds.

On cherche une femme de chambre
pour tout de suite ou pour date à convenir. — Faire offres à l'Institut « La Châtelaine », Saint-Blaise.

Sommelière
Sommeillère sérieuse et de confiance est demandée pour entrée immédiate, dans restaurant des environs de Neuchâtel. Demander l'adresse du No 285 au bureau de la Feuille d'avis.

Ouvrières ainsi que jeune homme
seraient engagés tout de suite pour différents travaux d'atelier. Se présenter de 11 à 12 heures à Messerli & Cie, bracelets de cuir, avenue de la Gare 15.

jeunes filles
pour le buffet et le service. Offres à Mme Pégalatz, cantine des casernes, Colombier (Neuchâtel). Tél. (038) 6 33 43.

jeune fille
de 16 ans, de bonne volonté, désire apprendre la langue allemande, pour aider au ménage et dans petit magasin d'alimentation. Adresser offres à Mlle R. Steinmann, Gempenach, Châtres.

PERSONNE
éventuellement veuve avec un enfant pour l'entretien d'un ménage. Vie de famille, bons gages. Faire offres écrites sous K. Y. 253 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOYÉE DE BUREAU
à Neuchâtel. Adresser offres sous chiffres Y. L. 299 au bureau de la Feuille d'avis

Jeune dame consciencieuse, disposant régulièrement de son temps, cherche n'importe quel emploi à domicile (excepté couture). Demander l'adresse du No 297 au bureau de la Feuille d'avis.

Lessiveuse
expérimentée cherche journées ainsi que nettoyages. — Adresser offres écrites à V. A. 295 au bureau de la Feuille d'avis.

REPASSEUSE
cherche journées. Ferait éventuellement nettoyages de bureaux. Adresser offres écrites à U. P. 294 au bureau de la Feuille d'avis.

COUTURIÈRE
se recommande pour tous travaux de couture et offre de magnifiques jupes à partir de Fr. 10.-. S'adresser : Rocher 20, sous-sol.

JEUNE FILLE
suisse allemande, cherche place dans un ménage romand ou comme aide dans un magasin. Ecrire à Mlle Tr. Camenzind, Fürstli, Gersau.

Jeune femme d'un certain âge, de toute confiance, travailleur et honnête, demande
occupation
dans magasin, fabrique ou commerce. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à R. P. 276 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE
cherche place dans magasin d'alimentation ou pâtisserie, comme aide vendeuse. Vie de famille si possible. Libre dès le 1er mars. Adresser offres écrites à U. R. 269 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme
cherche place pour tout de suite. M. Rod, Bevaix.

chauffeur de camion
cherche place pour tout de suite. M. Rod, Bevaix.

Acheveur
avec mise en marche, connaissant mécanismes, finissages, cherche situation, pour date à convenir, à Neuchâtel. Offres sous chiffres G. 20299 U. à Publicitas, Bienne.

PRÊTS
de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Petits remboursements mensuels. Discretion garantie. — Consultez-nous. Timbre réponse. CRÉDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS. Place de la Gare 12 (Melrose), LAUSANNE Tél. (021) 22 69 25

MARIAGE
Dame, 49 ans, protestante, cherche à fonder foyer. Adresser offres à G. R. 190 case postale 6877, Neuchâtel 1.

PERDUS-TRouvÉS
Perdu dimanche matin, entre la Rivieraine et l'église catholique, une broche en vermeil signée au verso «Karatgeorgewitch». Renvoyer ou rapporter contre récompense à Wagner, Rivieraine 54. Tél. 5 51 82.

A VENDRE
A vendre, au choix sur deux, manteau de fourrure neuf, astrakan ou mouton, très bas prix. — Tél. 5 41 85.

SOLDES
Tasses et assiettes
Schinz NEUCHÂTEL

AVIS DIVERS
MARIAGE
Dame dans la cinquantaine, encore très bien, désire connaître monsieur ayant très bonne situation dans les 60 à 70 ans. Désire lettres signées. Ecrire à case postale 442, Neuchâtel 1.

ACTUELLEMENT NETTOYAGE CHIMIQUE 3 pour 2
Sur 3 vêtements 1 gratuit réparations transformations stoppage Service à domicile Tél. 5 59 70

REMERCIEMENTS
Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de SOEUR MINA ELSNER Mademoiselle Tribolet et famille remercient sincèrement tous ceux qui les ont entourés pendant ces jours pénibles. Neuchâtel, le 24 janvier 1955.

Sœur Alice GASCHEN, profondément émue et reconnaissante de la sympathie dont elle fut entourée à l'occasion de la perte de sa chère amie, Mademoiselle Cécile LAMBELET remercie du fond du cœur toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin. Neuchâtel, janvier 1955.

Notre comptabilité est-elle prête à affronter l'examen du fisc ?
LE SPÉCIALISTE EST À VOTRE DISPOSITION POUR ORGANISER, TENIR ET BOUCLER VOTRE COMPTABILITÉ
Adressez-vous à FIDUCIAIRE ET GÉRANCES BRUNO MULLER Neuchâtel - Temple-Neuf 4 - Tél. 5 57 02

PROFITEZ
pour vos TROUSSEAUX
de notre
VENTE DE BLANC

du 22 janvier au 4 février

avec **10 %** d'escompte

qui vous offre des marchandises de toute première qualité
à des prix très avantageux

KUFFER & SCOTT

La Maison du Trousseau

(Autorisée par le Département cantonal de police)

NOTRE OFFRE très avantageuse

Des abat-jour	Fr. 8.- 5.- 3.- et	1.30
Des lampes à pincer	Fr.	5.-
Des lampes de table	Fr. 10.50 et	8.-
Des appliques murales	Fr. 12.- 8.- et	5.-
Des lanternes en fer forgé	Fr. 12.50 et	10.-
Des lustres ou plafonniers	Fr. 40.- 35.- et	15.-
Des lampadaires	Fr. 83.- et	38.-
Des radiateurs électriques	Fr. 34.50 et	27.-
Des coussins chauffants	Fr. 25.- et	14.-
Des rasoirs électriques	Fr. 68.- et	56.50
Des aspirateurs	Fr. 200.- et	160.-
Des armoires frigorifiques	Fr. 495.- et	295.-

Elexa

Tél. (038) 5 45 21 - NEUCHÂTEL - Rue du Seyon 10

Avec peu de combustible

beaucoup de chaleur en faisant isoler
votre maison de tous ses courants d'air par

HERMETICAIR

F. BOREL - Tél. 7 53 83 - SAINT-BLAISE
DEVIS GRATUITS - NOMBREUSES RÉFÉRENCES

A vendre pour 15 fr.
poubelle Ochsner

A vendre à conditions
favorables un
bureau ministre
en noyer. - S'adresser à
René Digter, le Lande-
ron.

A vendre
lits jumeaux complets,
anciens, tables, chaises,
lingerie, souliers. Offres
à H. A. Meyer, les Hauts-
Geneveys.

Une cuisinière
à gaz

« Le Réve » émaillée gris,
trois feux - munie de
boutons métalliques
révisée, en parfait état
de marche et d'entretien,
à vendre à un prix avan-
tageux. Beck & Cie, Pe-
seux. Tél. 8 12 43.

NOS OCCASIONS FORMIDABLES

Réalisation de nos stocks d'hiver

**NOUS DEVONS
FAIRE DE LA PLACE
À TOUT PRIX!**

C'est pourquoi nous soldons
À DES PRIX SENSATIONNELS

Vous trouverez actuellement
de superbes

ROBES - BLOUSES

MANTEAUX CHAUDS

**COSTUMES - JUPES
CHAPEAUX - PULLOVERS**

SACRIFIÉS à

MOITIÉ PRIX

BAISSE DE PRIX

DE BELLES AFFAIRES
À SAISIR

AUX

Amourins

NEUCHÂTEL

SOLDES

Trousses
de toilette

Schinz
NEUCHÂTEL

Un potager
à bois

émaille gris, à deux
trous, four et bouilloire
en cuivre nickelé, en très
bon état, à vendre à un
prix très favorable.

Beck & Cie, Pesieux.
Tél. 8 12 43.

AVANTAGEUX

**Civet
de chevreuil**

Fr. 2.70 le ½ kg.

LEHNHERR
frères

A vendre ou à échan-
ger

machine à écrire

« Oliver », contre pousse-
pousse-poussette, valeur
170 fr. S'adresser à Ed-
mond Collaud, Thielle
(Neuchâtel).

Automobilistes !

pour votre
intérieur d'auto
notre magnifique

**couverture
de laine**

au prix de :
Fr. 18.90
seulement !

BIEDERMANN
Bassin 6 Neuchâtel

Avantageux

Quelques tapis de très
belle qualité, magnifi-
ques dessins, chez Geor-
ges Cavin, ruelle de l'Im-
mobilière 5, tél. 5 49 48.

SOLDES

Pots à lait

Schinz
NEUCHÂTEL

NOTRE PROVERBIALE

VENTE FIN DE SAISON

continue à notre rayon de

TABLIERS

Nouveaux **RABAIS** jusqu'à

70%

ENCORE ENVIRON 60

TABLIERS à BAVETTE

en cretonne imprimée, valeur 1.95

Soldé

-.70

NOS DERNIERS

TABLIERS à BAVETTE

en bonne cretonne imprimée,
Valeur jusqu'à 3.50

Soldé

3.- et

1.80

UN LOT LIMITÉ DE

TABLIERS-BLOUSES

en belle cretonne, coloris blanc, noir et
fantaisie. Valeur jusqu'à 16.80

Soldé

surtout en
taille 42

7.-

NOS FINIS DE SÉRIES EN

TABLIERS-BLOUSES

en vichy, cretonne imprimée, longues et
courtes manches. Valeur jusqu'à 29.50
Soldé en 3 séries

Série I

9.-

Série II

12.-

Série III

15.-

PROFITEZ

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Grâce à notre forte vente de machines BERNINA Record, nous avons pu reprendre une grande quantité de

MACHINES À COUDRE D'OCCASION

- BERNINA**
portative électrique à bras libre, avec zig-zag **Fr. 430.-**
- BERNINA**
portative électrique, à bras libre, avec zig-zag, comme neuve **» 490.-**
- BERNINA**
portative électrique, à point droit **» 220.-**
- PFAFF**
avec zig-zag, dans meuble fermé **» 500.-**
- HELVETIA**
navette centrale, table **» 160.-**
- SINGER**
navette centrale, à renversement **» 100.-**

Toutes ces machines sont complètement révisées et livrées avec garanties

FACILITES DE PAIEMENT DEPUIS **Fr. 15.-** par mois

H. Wettstein

Seyon 16 - NEUCHÂTEL - Grand-Rue 5
Téléphoner au No (038) 5 34 24

SOLDES

Couteaux à fruits



Radiateur



Appareils à partir de Fr. 85.- à 495.- selon puissance. En vente chez votre électricien ou Intertherm S.A., Zurich.

Radios

d'occasion à partir de **Fr. 75.-**

Appareils révisés et garantis

Au Ménéstrel
Neuchâtel
Tél. 5 78 78

SOLDES

Vases à fleurs



CHRONIQUE MUSICALE

André de Ribaupierre

La Suisse romande perd en André de Ribaupierre non seulement un violoniste remarquable, mais une personnalité artistique et un pédagogue de grande valeur.

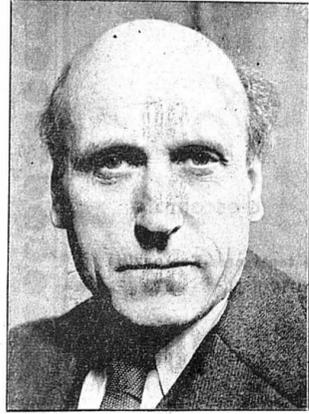
Né en 1893, à Clarens, il faisait à 18 ans déjà, sous le patronage de Paderewsky, une tournée en Australie. Elève d'Ysaye, puis professeur à Cleveland et à Cincinnati, il revint en Suisse, après de nombreuses tournées et partagea avec son frère et sa sœur la direction de l'Institut de Ribaupierre, tout en conduisant les classes de virtuosité des Conservatoires de Lausanne et de Genève et donnant des cours d'interprétation à l'Ecole normale de Paris.

Passionné de musique de chambre, il avait groupé un excellent quatuor à cordes, puis, plus récemment, donna chez nous et à l'étranger de nombreuses séances en duo avec Jacqueline Blancard. C'est dans une de ces séances, consacrées à Beethoven, Brahms, Fauré et Martini, que notre ville l'entendit pour la dernière fois, pendant la guerre. Peu après celle-ci, il se vit à nouveau offrir une brillante situation à l'Université de Rochester, ce qui ne l'empêchait pas de garder d'étroites relations avec sa patrie, où il revenait chaque année et où il donnait encore, l'été dernier, un cours de violon aux Haudères. Fort épris de l'Alpe, il avait porté son violon jusqu'au sommet du Cervin, où son ami, le pianiste Blanchet,

le photographia jouant la *Chaconne* de Bach!

Virtuose émérite de son instrument — et de cette classe, notre pays romand n'en produit que bien rarement — il ne céda jamais au succès facile, mais ne cessa de se montrer serviteur probe et fervent de la musique, tout au long d'une carrière utile et féconde.

J.-M. B.



André de Ribaupierre

Brillante carrière d'un artiste neuchâtelois

* A Paris a eu lieu, le 13 janvier, théâtre des Champs-Élysées, la première d'*Hécube*, dont la partition est de Jean Martinon. Un nombreux public assista à cette audition, retransmise en direct par la R.D.F. et la B.B.C. Des artistes de grand format contribuèrent au succès de cet ouvrage. L'Orchestre national, les chœurs de la R.D.F. le présentèrent dans un plan dramatique bien soutenu. Ce drame de la vengeance, tiré d'une tragédie d'Euripide, acquit un relief de première grandeur, avec les solistes brillants que sont Berthe Monnar (Hécube), Nadine Sauterau (sa fille Polixène), Pierre Mollet (le roi félon Polymnestor). Le public fit fête à ces artistes, les rappelant et les acclamant avec ardeur, car leur interprétation dramatique fut remarquable.

Notre concitoyen Pierre Mollet, poursuivant une carrière toujours plus brillante, créa, au début de mars 1955, au Grand théâtre de Bordeaux, l'ouvrage de nos deux compatriotes, Pierre Wissmer pour la musique et Georges Hoffmann pour le livret: «Le capitaine Bruno». Hugues Cuenod, ténor, y est engagé également. Ajoutons encore que Pierre Mollet part ces temps pour le Danemark, où il est appelé à se produire durant plusieurs semaines.

RADIO

Mardi

SOTTENS et télédiffusion: 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour; culture physique. 7.15, inform. 7.20, disques. Premiers propos. 11 h., émission d'ensemble. 11.15, causerie. 11.30, concert Vivaldi. 12 h., fantaisie en blanc et noir. 12.15, les documents sonores. 12.30, le quart d'heure de l'accordéon. 12.45, inform. 12.55, du film à l'opéra. 13.40, disques. 16.30, récital de piano. 17 h., mélodies, par Lucy Wattenhofer, soprano. 17.30, conversations littéraires. 17.45, divertissement musical. 18.15, dans le monde méconnu des bêtes. 18.20, disques. 18.30, la pelle et la poutre. 18.40, vieux regards. 18.55, le miroir dans la vie. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, disanalyse. 20.30, «Back Street», pièce de Michel Dulud, d'après le roman de Fannie Hurst. 22.30, inform. 22.35, le courrier du cœur. 22.45, le rose et le noir. 23.05, la finale de la coupe suisse de basketball.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.15, inform. 6.20, musique légère. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, musique de ballet. 7.25, Zum neuen Tag. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, disques. 12.30, inform. 12.40, orchestre récréatif bâlois. 13.15, dans le domaine de l'opéra (disques nouveaux). 14 h., «Dolly», suite pour deux pianos, de Fauré. 16.30, le micro à travers l'île Verte. 17.40, chants populaires irlandais. 17.55, trio sur des chants populaires irlandais, par Frank Martin. 18.10, saxophone et piano. 18.35, un récit de Traugott Fricke. 18.50 et 19.10, concert populaire. 19.25, communiqués. 19.30, inform. Echo du temps. 20 h., concert symphonique par l'orchestre de la B.O.G. 21.40, Théâtre contemporain. 22.15, inform. 22.20, pour les amis du jazz.

BILLET DES BORDS DU RHIN

Il y a 600 ans cette année que Bâle possède son «médecin de la ville»

De notre correspondant de Bâle :

1355, 1955... Il est sans erreur peu de villes au monde qui peuvent dresser une liste de leurs «médecins officiels» s'étendant sur une période aussi longue. Et pourtant c'est bien 1355 qu'on peut lire sur un vieux registre foncier, en regard de l'indication suivante: «Diethelm Cammerer cède au magistr Guillaume Atzen, de Fribourg, physicien et médecin de la ville de Bâle, sa maison, sa ferme et son jardin dénommés à l'Ours blanc».

De très vieux papiers nous apprennent que le dit Guillaume Atzen resta en fonctions jusqu'en 1360, année où il fut remplacé par Burghardus O. Hager, qui conserva son poste pendant dix ans. La liste se poursuit ainsi, sans une seule interruption, jusqu'au nom du docteur Théodor Müller, qui prit ses fonctions en 1942 et les exerça encore. On relève dans cette liste quelques noms célèbres, dont ceux de Théophraste Paracelse, médecin de la ville de 1527 à 1528, de Félix Platter, de 1571 à 1614, et de J.-K. Münch, de 1832 à 1851.

La nomination du premier «médecin de la ville», Guillaume Atzen, date de l'époque de transition où l'art de soigner passa des mains du clergé dans celles des spécialistes laïques.

C'est en 1370 que Bâle édicte sa première loi sur les épidémies. En 1404, à l'instigation du «médecin de la ville», les autorités laïques maintinrent en vigueur la vieille loi sur le métier d'apothicaire, datant de 1270 et édictée par les autorités religieuses. Cette loi précise notamment qu'un apothicaire ne peut exercer les fonctions de médecin, et vice versa. Ces deux lois constituaient alors d'audacieuses innovations, qui furent imitées par la suite par d'autres villes allemandes.

La tâche du «médecin de la ville» semble avoir été de tout temps celle du «docteur des pauvres». C'est lui qui visitait les malades des hôpitaux et les femmes en gésine des anciennes «chambres d'accouchement», qui avait le contrôle des lépreux, édictait les mesures à prendre en cas d'épidémie, de peste et de choléra en particulier, et qui organisait les

soins aux blessés en cas de guerre. Il avait enfin son mot à dire dans la formation professionnelle de ses confrères et des sages-femmes et s'occupait de la lutte contre les charlatans.

C'était l'époque où les grandes usines de la ville ne jetaient pas encore sur le marché, par douzaines, des panacées chimiques aux noms impossibles à retenir...

L.

Le gouvernement genevois va intervenir à Berne au sujet de la «radio à 26 francs»

Notre correspondant de Genève nous écrit :

Le Conseil d'Etat a décidé d'intervenir auprès du Conseil fédéral, au sujet de la majoration de 20 à 26 fr. de la taxe de la radio. C'est ce qu'il a fait savoir dans la séance de samedi du Grand Conseil, alors qu'un député radical, M. Henzler, dans une interpellation à ce sujet, lui avait demandé de le faire.

Le Conseil d'Etat avait chargé, cependant, le nouveau chef du département de l'instruction publique, M. Alfred Borel, de dire en son nom, qu'il estimait, en effet, que cette augmentation du prix de l'abonnement à la radio avait été étudiée avec trop de précipitation et sans qu'on eût pris toutes précautions pour la justifier pleinement aux yeux du public.

Si cette augmentation peut paraître proportionnée à celle du coût de la vie depuis 1947, où la taxe était de 15 fr., en revanche, il y a lieu de réclamer fermement, les deux institutions devant rester autonomes, que les comptes de la télévision soient nettement séparés de ceux de la radio.

Ed. B.



SIROP FAMEL

calme la toux.

Communiqués

A Verbier

A Verbier, samedi soir, la Loterie romande tire sa première tranche de l'année. On ne pouvait rêver de choix plus judicieux: tout encaillé et tout enneigé, le joli village valaisain attire à lui la foule des fervents d'air pur, de lumière, de vastes espaces blancs et de sports d'hiver confortables. Nombreux seront aussi ceux qui participeront à ce tirage, car pensez-y: il y a un gros lot de 100.000 fr., un gros lot de 50.000 fr., un gros lot de 15.000 fr., et 21.727 autres lots, soit si, nous comptons bien, 21.730 lots qui trouveront sans peine leurs gagnants. Et ce seront au moins autant de malheureux que la Loterie romande aidera par le truchement des œuvres de bienfaisance à qui elle donne tout son bénéfice.

Société coopérative de Consommation

CONFITURES BON MARCHÉ

en boîtes de 1 kg.

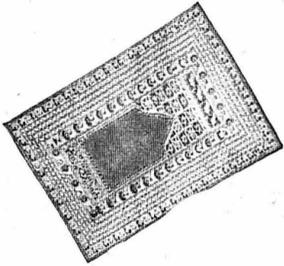
- quatre fruits 1.45
- pruneaux 1.60
- coings 1.60
- groseilles rouges/rhubarbe 1.75
- framboises/gelée de pomme 1.85
- fraises/rhubarbe 1.95
- groseilles rouges 1.95
- abricots 2.25

timbres - ristourne!

AVANTAGEUX
Ragoût de volaille
Fr. 3.- le ½ kg.
LEHNHERR
frères

SOLDES
Vases à fleurs
Schinz
NEUCHÂTEL

GANS-RUEDIN SOLDE TAPIS



E. GANS-RUEDIN
Grand-Rue 2
NEUCHÂTEL

Echec au froid LAINES

pour le

tricotage à la main et à la machine

Choix considérable de sortes, grosseurs et coloris
100% pure laine

O. BELLENOT

Faubourg de l'Hôpital 28 - NEUCHÂTEL

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Sophie et le crime

par

CECIL SAINT-LAURENT

— Vous inquiétez pas. Ils savent qu'un coup de fil d'ici, c'est sérieux. En achevant de parler, il allongea sa grosse main vers le téléphone qui s'était remis à sonner.

— Bonjour, madame... Toutes mes félicitations à vous aussi...

— En même temps, il adressa un clin d'œil à Sapinaud qui signifiait :

— Vous voyez, on n'a pas été long à me rappeler de chez Forbin.

Son visage souriant se rembrunit.

— Ma foi, près d'une demi-heure... Eh bien! non, je ne comprends pas non plus. Normalement, il lui fallait cinq minutes pour être chez vous.

Il racrocha d'un air rêveur.

— Ou peut-il être passé? Il n'est encore pas chez lui et c'est sa femme qui s'inquiète.

— Mais enfin, explosa Sapinaud, il y tenait tant à la découverte de cette voiture! S'il était ici...

— Mais il n'y est pas. Et pour le trouver...

Joseph contempla d'un regard méditatif l'une des ampoules qui pendaient au plafond.

— Pour le trouver, il n'y aurait que l'appel général.

— Eh bien! lancez-le, cet appel

général! Lédiguer est peut-être en train de l'étriper!

Sa voix se brouilla, et il reprit :

— Et nous sommes là les bras ballants!

Thérèse Moreux s'était assise sur le bord d'une chaise. Elle ne se décidait ni à partir, ni à rester, son sac sous le bras.

Pendant le silence qui suivit, Sapinaud contempla les oscillations d'un papillon de nuit entre la lampe de bureau et le flanc abrupt d'un classeur. Le chevrottement du clavier téléphonique lui fit tourner la tête.

De son doigt boudiné, l'inspecteur formait un numéro. En réponse au regard interrogateur du jeune homme, il soupira :

— J'appelle la police municipale, je prends ça sur moi.

Sapinaud et Thérèse l'écoutèrent s'expliquer patiemment, tourner des difficultés et obtenir enfin que l'appel général fût lancé pour retrouver d'urgence l'inspecteur Forbin.

— Alors? s'enquit Sapinaud.

L'inspecteur avait racroché et se roulaît une cigarette.

— Alors le téléphone marche, grogna Joseph. En ce moment, on envoie le nom et le signalement de Forbin à tous les commissariats de quartier et d'arrondissement, à tous les postes de police. Dans quelques minutes, chaque gardien qui en sortira, chaque inspecteur, aussi bien des gars de la voie publique qui vont surveiller les feux rouges que les patrouilles, sauront que, pour

un motif qu'ils ignorent, nous avons besoin de l'inspecteur Forbin — très vite. Les ondes hertziennes ont déjà dû s'en mêler. Les voitures-radio lorgnent déjà les passants...

— Croyez pas, demanda Sapinaud, que l'inspecteur, au lieu de rentrer chez lui, est allé poursuivre l'enquête tout seul?

— Trop d'imagination. Ça n'est pas dans nos habitudes. Je ne crois rien du tout. J'attends. Je regrette que vous ne soyez pas un suspect parce que je pourrais vous empêcher de marcher tout le temps comme ça de long en large.

Thérèse Moreux se leva.

— Vous avez oublié de leur signaler une particularité passagère de l'inspecteur.

— Que sa fille est reçue au bac? Ça ne se voit pas.

— Oui, mais qu'il ait un gros bouton à la lèvre, ça se voit.

Machinalement, l'inspecteur se caressa la commissure de la bouche.

— Très juste.

Il leva la tête, puis :

— Mais superflu. Le voilà...

Ils écoutèrent le pas se rapprocher. Dans le brusque entre-bâillement de la porte, Forbin apparut. Du bout des doigts, il tenait devant lui, noué par une faveur, un paquet blanc qui ne pouvait contenir qu'un gâteau.

— On a retrouvé le type de la M.G., dit Joseph.

Il arrêta Sapinaud qui voulait parler :

— J'ai cru que c'était important. Excuse-moi si...

— C'est important, en effet, observa tranquillement Forbin, toujours immobile dans l'encadrement de la porte. Et ne t'excuse pas, ça n'a fait peur qu'à la pâtisseries.

— Bon Dieu, c'est ça! cria Joseph. J'aurais dû y penser. Tu cherchais un gâteau.

— Et je n'ai trouvé de pâtisserie ouverte que derrière l'hôtel de ville. Pendant que je payais le dernier gâteau, car je n'avais pas le choix, il n'y en avait qu'un, un inspecteur et deux gardiens ont fait irruption. Ils sortaient d'une voiture-radio qui m'avait croisé rue des Archives, deux minutes avant, et qui venait de recevoir l'appel général. La pâtisserie m'a pris pour Pierrot le Fou ou quelque chose de ce genre. Elle leur a demandé: «Est-ce que vous lui laissez son gâteau?» Exactement comme s'il s'était agi d'un calibrem... Bon, ben, je vous raconterai ma vie un autre jour. On va y aller. Toi, Joseph, fais-toi remplacer par Bertin. Vous, monsieur Sapinaud, vous êtes journaliste... Alors, si vous voulez venir...

Comme Joseph passait sa canadienne, l'inspecteur ajouta :

— Demande une voiture. Préviens chez moi que ce n'est pas pour dîner qu'il faut m'attendre, mais pour réveiller.

Sur le quoi, c'était une soirée d'été. Joseph monta le premier, à côté du chauffeur.

— Au revoir, Sapinaud, dit Thérèse.

Elle fit voler son petit sac autour de son doigt. Sapinaud et Forbin montèrent. Sur la Seine saupoudrée de lumières un bateau-mouche passait. Sapinaud tourna la tête: Thérèse Moreux s'en allait à longues enjambées calmes, longeant la haute façade où la lumière du bureau 97 continuait de briller.

La voiture filait. Personne ne parla, sauf Forbin :

— Faites gaffe à ne pas vous agiter trop, monsieur Sapinaud. J'ai mis mon gâteau entre nous deux et j'y tiens.

Comme pour lui-même, Sapinaud souffla entre ses dents :

— Enfin, qu'est-ce qu'elle a d'extraordinaire, cette M. G.?

— Elle a stationné devant la porte au moment du crime.

La voiture se rangea devant le commissariat des Champs-Élysées. Les trois hommes entrèrent. En haut de l'escalier, ils aperçurent un jeune homme vêtu de fil à fil gris Marengo. Les cheveux très noirs, le visage carré, la petite bouche insolente.

Le policier assis derrière le bureau se leva et désigna le jeune homme à Forbin.

— Restons là, dit Forbin. Je n'ai presque rien à vous demander, monsieur.

— Tant mieux, dit Claude en regardant sa montre, parce que j'ai un rendez-vous.

Le commissaire s'arrêta, tâta son bouton. Puis :

— Avec la même personne que dimanche soir?

— J'ai fait deux ans de droit, dit

Claude. Mes rendez-vous ne vous regardent pas tellement.

— Pourquoi vous fâchez-vous? Cette personne est en danger. Il faut que nous la retrouvions. Nous ne sommes ni ses ennemis ni les vôtres. Sapinaud avait fait un pas en avant.

— Conseil à vous donner, c'est de dégoîser.

Il avait fermé les poings, et l'inspecteur principal se mit à rire :

— Ce jeune homme a fait deux ans de droit. Il vous prend pour un policier. Si vous l'assommez, vous nous ferez une jolie réputation. En tout cas, il a l'air tout prêt à vous démontrer que vous n'avez pas le droit de le toucher. Il aurait raison. Mais il aurait tort d'oublier que je peux le faire inculper de non-assistance à une personne en danger.

— Ca va, dit Claude, je ne sais pas pourquoi on en fait une histoire. J'ai rendez-vous, boulevard Murat, dans le studio d'une amie commune, avec Sophie.

Puisque Sophie il y a, dit l'inspecteur. Eh bien, en route!

Ils s'entassèrent dans la traction.

— Vous saviez que vous deviez rencontrer quelqu'un là-bas?

— Non.

L'inspecteur resta silencieux. La voiture dévalait l'avenue Victor-Hugo.

— Pesons nos mots, reprit-il. Vous comptiez la trouver toute seule?

— Je vous dis que oui.

(A suivre.)

COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT

Grand-Rue 6 1^{er} étage

Rayon de confection

- Complets cheviotte et peigné depuis Fr. **90.-**
- Vestons sport depuis Fr. **60.-**
- Manteaux d'hiver depuis Fr. **60.-**
- Manteaux mi-saison depuis Fr. **100.-**
- Pantalons depuis Fr. **25.-**



Le B. O. RADO, le nouveau Classeur Fédéral RADO, économise de la place dans vos armoires à documents. Pour un même nombre de documents, il n'emploie que 87,5 % de la place occupée par un classeur normal. Surtout pour les grands classements, le B. O. RADO vous fera gagner beaucoup de place qui deviendra ainsi disponible pour de nouveaux classeurs. Sur 200 classeurs, vous gagnez déjà la place nécessaire à 25 RADO supplémentaires. Pour 1000 classeurs, l'économie sera même de 10 m., soit assez de place pour 125 RADO en plus.

Le nouveau Classeur Fédéral



RADO

avec les ceilllets brevetés

Un produit de marque

de la maison BIELLA S.A. Bienne

Dans tous les magasins de la branche.

SIBERIA-FURS

FOURRURES

IRRÉVOCABLEMENT

les **5** derniers jours de notre **VENTE TOTALE**

Il nous reste à des prix incroyables :

- 1 manteau d'ocelot **3500.-**
- 8 magnifiques manteaux d'astrakan, à partir de **980.-**
- 1 manteau morceaux d'astrakan **575.-**
- 5 manteaux de pattes d'astrakan, à partir de . **575.-**
- 4 manteaux d'agneau des Indes, à partir de . . **1200.-**
- 1 manteau de putois de Russie **1500.-**
- 8 manteaux de rat musqué, à partir de **950.-**
- 1 manteau de pattes de renard **1200.-**
- 5 manteaux de skunks véritable, à partir de . . **750.-**
- 5 manteaux de loutre de Colombie, à partir de **390.-**
- 1 manteau de mouton castor **590.-**
- 3 manteaux de poulain, à partir de **550.-**
- 2 manteaux de phoque, à partir de **480.-**
- 2 manteaux d'embros, à partir de **250.-**
- 1 manteau de castorette **450.-**
- 1 manteau d'agneau, longs poils **495.-**
- 1 manteau de guanaco **250.-**
- 3 manteaux de chat lustré ocelot, à partir de . **450.-**
- 1 manteau de chat tigré **650.-**
- 2 manteaux de zorinos, à partir de **1200.-**
- 1 manteau de murmel vison allongé **1150.-**
- 1 manteau de marmotte du Canada **1250.-**

et **30 PALETOTS** de

castor, astrakan, pattes d'astrakan, rat musqué, agneau des Indes, kid, zorinos, genette etc., à partir de

75.- 80.- 375.- 450.- etc.

Sur tous les articles « Boutique » rabais supplémentaire de 10 % sur les prix marqués

Tout doit être vendu cette semaine !

LIQUIDATION GÉNÉRALE ET TOTALE

14, rue de l'Hôpital - NEUCHÂTEL

Tél. (038) 5 27 90

IMMEUBLES LOCATIFS

FABRIQUES

VILLAS

TOUTES CONSTRUCTIONS ET TRANSFORMATIONS GARANTI SANS DEPASSEMENT

ACTIVIA

2, AV. DE CLOS BROCHET, NEUCHÂTEL

SOLDES

Garnitures de bureau en marbre

Schinz NEUCHÂTEL

A vendre à conditions favorable une **salle à manger** comprenant : 1 buffet de service trois corps, haut vitré, 1 table massive, 2 fauteuils, 4 chaises, le tout en style Lindemeler, chêne foncé. S'adresser à René Digler, le Landeron.

Violon (ENTIER) à vendre, belle occasion, téléphone 5 40 16.

Le froid ennemi No 1 de votre moteur a fait son apparition.

N'en prenez pas votre parti ; cela coûte trop cher
Car 5 minutes de marche quand l'essence est glacée, l'huile durcie, pistons, segments et soupapes collés, causent plus de dommage que 50 heures à température normale

C'est un fait incontestable qui impose la protection par l'addition à l'essence de **Gentaur superlubrifiant actif** dont le film évitera la friction « métal sur métal ».

Avec cela : départs faciles - meilleur rendement - économie de carburant.

● *Votre garagiste vend Centaur au bidon et à la mesure.*
Monitor S.A., Prilly-Lausanne vous conseillera volontiers.

LE CRI DU JOUR DES FIANCÉS :

les plus beaux meubles, les plus bas prix, le plus beau choix

se trouvent aux Ameublements ODAC Fanti & Cie, à Couvet. Magnifique présentation sur 3 étages et magasin d'exposition. De plus en plus, les connaisseurs donnent la préférence aux meubles ODAC et... conséquences heureuses d'importants achats, nous vous offrons

« le plus économique » des riches ameublements ! (Neuf de fabrication) comprenant :

- 4 tabourets, 1 table de cuisine,
- 1 splendide chambre à coucher en noyer clair ou foncé, sur socle, avec entourage, se composant de : 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 magnifique coiffeuse, 1 armoire 3 portes, 2 sommiers à têtes mobiles, 2 protège-matelas, 2 matelas « DEA », 1 couvre-lits richement façonné,
- 1 plafonnier et 2 lampes de chevets,
- 1 tour de lits ;
- 1 salle à manger comprenant : 1 superbe buffet en noyer,
- 1 table à rallonges pieds colonnes, 6 belles chaises, 1 milieu de chambre en moquette laine, 1 lustre,

le tout pour le prix **Fr 3980.-** incroyablement de

livré et installé franco domicile avec garantie de 10 ans

Tous nos articles sont de première marque et fabriqués par les meilleurs spécialistes du pays. Rien d'étonnant que l'on vienne acheter des ameublements ODAC de Genève, de Lausanne, de Berne, etc. Fiancés, fixez aujourd'hui encore un rendez-vous ; nous venons vous chercher au moment qui vous convient le mieux. Vous aussi, achetez directement et sans aucun intermédiaire à

Ameublements Odac Fanti & C^{ie} COUVET Grande-Rue 34. Tél. 9 22 21

MESDAMES
Vous trouverez un joli CHAPEAU déjà à partir de **Fr. 5.-** chez **GEORGES O. MARIOTTI** Chapelier modéliste
1^{er} étage Rue de l'Hôpital 5 au-dessus de la boucherie Jaccard

Soulagement

peut être retrouvé en combattant les douloureux rhumatismes, la sciatique, la goutte ou les douleurs articulaires au moyen d'une cure avec le Baume de Genièvre ROPHALEN, produit exclusivement végétal. La vessie et les reins sont nettoyés et stimulés, de sorte que l'acide urique est éliminé par l'urine. Ce Baume est un bienfait pour l'estomac et la digestion. Flacons à Fr. 4.20, Fr. 8.95, cure complète Fr. 13.55, en vente dans toutes les pharmacies et drogueries. Fabricant : Herboristerie Rophalen, Brunnen 111.

A vendre

petite quantité de

NOIX

tesinoises, à Fr. 1.40 le kilo plus frais de port et d'emballage. — Giuseppe Merlo, Lugano.

Fermé pour cause de maladie

Combien de peines et de chagrins se cachent si souvent derrière ces cinq mots ! A part les soucis pour le bien-être du malade, il y a encore un autre problème : la perte de salaire !

Une petite maladie n'entraîne que des conséquences matérielles peu graves. Mais alors, que faire si l'incapacité de travail par suite d'une maladie dure des semaines, des mois ou même des années ?

Notre assurance d'indemnité journalière en cas de maladie pour les personnes de condition moyenne, garantit votre revenu pendant les jours de maladie. Libérez-vous de ces soucis et mettez-vous en relation avec nous. Nous vous renseignerons très volontiers sans aucun engagement de votre part !

LA BALOISE INCENDIE

Section Assurance maladie

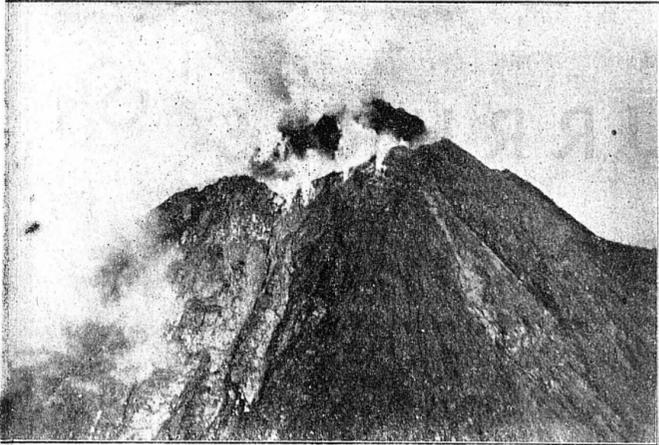
Agence générale de Neuchâtel :

A. Chavannes

24, Coq-d'Inde Tél. (038) 5 78 68



Nos articles et nos documents d'actualité



Le volcan Mérapi (Indonésie) menace chaque jour 2 millions d'habitants vivant dans ses environs. (« Api » signifie « feu »).

EN ASIE, « RIEN DE NOUVEAU »

« La guerre n'existe aujourd'hui en aucun point du globe »

Quelle réconfortante déclaration au seuil de l'an 1955 ! C'est tout d'abord la gracieuse reine Juliana qui l'a faite dans son message de Noël ; puis à son tour, le président Eisenhower a prononcé, quelques jours plus tard, des paroles semblables. Ce langage a été repris ensuite par de nombreux simples mortels et l'an 1955 a commencé, dans l'esprit de beaucoup, sous d'heureux et pacifiques auspices.

De la culture du pavot...

Il me souvient d'avoir eu en main, le lendemain d'un de mes retours d'Extrême-Orient, un journal dans lequel figurait le compte rendu d'une séance à la Société des nations, où il était dit que, sauf exceptions indispensables et rarissimes, la culture du pavot était désormais interdite en Chine et qu'ainsi l'histoire de l'opium était une page tournée (je résume de mémoire cette communication officielle).

Ma stupéfaction fut aussi illimitée que l'étendue des champs de pavots que je venais de longer sur tout le parcours de la voie ferrée entre Shan-Hai-Kuan et Pékin. J'essayai par la suite de discuter avec le président, aujourd'hui décédé, de la commission intéressée. Il me cita, d'un ton excluant toute réplique de l'officielle que j'étais, des textes parlementaires, des déclarations gouvernementales, des coupures de journaux officiels, des rapports annuels. Tout cela était évident, clair comme le jour, irréfutable.

« Et pourtant elle tourne !... » s'était écrié Galilée. Quant à moi, je ne pouvais m'empêcher de ressasser cette locution latine : « Amicus Plato ; sed magis amica veritas » (Platon m'est cher ; mais la vérité me l'est encore davantage). Et en dépit des multiples documents sortis de leurs tiroirs à mon intention, mes yeux continuaient, malgré l'interdiction qui leur en était faite, de voir d'innombrables champs de pavots, spectacle enregistré sur place, fort peu de temps auparavant...

... à un « monde sans guerre »

Ce souvenir s'est trouvé réveillé par la lecture de la déclaration merveilleusement optimiste figurant ici en sous-titre. Loin de moi l'intention de troubler la joie que ressentent certainement les peuples à entendre, de source ultra-compétente, des paroles aussi rassurantes sur l'état de paix régnant actuellement sur le monde. Mais il faut avouer que j'éprouve une singulière surprise à devoir en déduire que l'on ne se bat plus en Malaisie, alors que la radio (suisse) nous révèle que la Grande-Bretagne y envoie ces jours-ci d'importants renforts (qui sont donc nécessaires ?...), et que mon étonnement est non moins grand en entendant le second vice-premier ministre d'Indonésie affirmer que « l'état d'urgence proclamé le 5 courant (janvier 1955) dans l'archipel des Molouques n'a pas été causé par un accroissement de troubles dans cette contrée, mais uniquement dans le but de restaurer et de maintenir la paix et l'ordre sur des bases nouvelles dans cette contrée »... alors que nous venons tout récemment de lire que l'état de guerre règne entre l'Indonésie et les Molouques du sud.

J'ai vu, sur différents fronts européens et asiatiques, la guerre de trop

près pour ne pas en être une ennemie acharnée. On ne saurait donc raisonnablement m'accuser d'être alarmiste ou « victime de la psychose de guerre ». Mais il m'est arrivé si souvent de me trouver dans des pays lointains et d'y voir des choses totalement différentes de celles qui s'étaient ancrées dans l'opinion publique européenne, que les nouvelles

guerre en Chine ». Jusqu'à une époque récente, il n'en eût pas fallu davantage — ni même autant — pour provoquer instantanément une « grande » guerre. Mais la Chine est lointaine, personne, en Europe, ne possède de parents ou d'amis à Tachen, à Quemoy ou à Amoy, et cette petite guerre de rien du tout ne suffit pas, aujourd'hui que nous sommes blindés, à empêcher de proclamer que le ciel est bleu et sans nuages sur la totalité de son étendue.

Mon tort est certainement de connaître quelques-unes de ces îles bombardées, d'y avoir rencontré des habitants simples, sympathiques et innocents qui, heureusement pour eux, ne lisent pas les journaux des pays étrangers, car ils pourraient y découvrir une singulière manière de classer les guerres en mondiales, grandes, moyennes et petites, en froides, tièdes et chaudes. Ils apprendraient non sans étonnement qu'il ne s'agit, chez eux que d'une « petite » guerre « tiède » dont les effets sont néanmoins, en ce qui les concerne, tout aussi meurtriers que ceux d'une « grande » guerre « chaude »...

En Amérique centrale, tout ne va pas non plus pour le mieux dans le meilleur des mondes, notamment dans les

Etats du Guatemala, du Nicaragua, de Panama et de Costa-Rica. Mais, actuellement, on ne se trouble plus pour si peu. Il est de notoriété publique, depuis bien longtemps déjà, que cette partie du globe est sujette à de fréquents bouillonnements qui se terminent par de retentissants assassinats et un changement de régime. (On se croirait sur la scène d'un théâtre chinois où la totalité des protagonistes sont exterminés.) Puis les dépêches s'espacent et finissent par disparaître de la plate-forme politique. (On sait rarement comment les choses se sont terminées.) Cela, c'est de la « toute petite guerre » et l'on ne s'en émeut en Europe que si l'on est en possession de valeurs qui tombent d'un coup au-dessous de zéro et se trouvent purement et simplement supprimées. On aime, là-bas, les mesures radicales.

Des alertes partout
D'après d'autres dépêches, le temps

Et en Amérique centrale ?

En Amérique centrale, tout ne va pas non plus pour le mieux dans le meilleur des mondes, notamment dans les



Le temple de Perambanan, en Indonésie.

contradictoires et incontrôlables provenant de sources opposées me frappent toujours et me laissent songeuse...

Les raids communistes contre les îlots formosiens continuent

D'autre part, les raids d'aviation communistes contre l'île nationaliste (formosienne) de Tachen continuent depuis longtemps avec la même fréquence et la même régularité, soit, aux plus récentes dépêches, « deux cents nuit et deux mardi matin » (le lendemain). Le ministère de la défense de Formose ajoute que « 200 sorties ont été effectuées au-dessus de Tachen au cours des dernières trente-six heures ». Riposte de l'aviation nationaliste, incendies, navires endommagés, etc. Ce même mardi matin (soit deux jours avant d'écrire ces lignes), « un duel d'artillerie a eu lieu entre les îles de Quemoy et d'Amoy ».

C'est ce qu'on intitule « la petite

Etats du Guatemala, du Nicaragua, de Panama et de Costa-Rica. Mais, actuellement, on ne se trouble plus pour si peu. Il est de notoriété publique, depuis bien longtemps déjà, que cette partie du globe est sujette à de fréquents bouillonnements qui se terminent par de retentissants assassinats et un changement de régime. (On se croirait sur la scène d'un théâtre chinois où la totalité des protagonistes sont exterminés.) Puis les dépêches s'espacent et finissent par disparaître de la plate-forme politique. (On sait rarement comment les choses se sont terminées.) Cela, c'est de la « toute petite guerre » et l'on ne s'en émeut en Europe que si l'on est en possession de valeurs qui tombent d'un coup au-dessous de zéro et se trouvent purement et simplement supprimées. On aime, là-bas, les mesures radicales.

Des alertes partout
D'après d'autres dépêches, le temps

n'est pas non plus au beau fixe au Viet-nam, il s'en faut même de beaucoup ; et l'on signale au Maroc des « alertes » ou « terroristes et contre-terroristes multipliant les attentats ». Une bonne dose d'optimisme et de bonne volonté est donc nécessaire pour se persuader qu'une ère de paix s'est ouverte à la naissance de l'an 1955. Le globe terrestre est devenu, en de nombreuses parties, une terre semée de volcans qui lancent pendant un temps et à tour de rôle feu et lave ; puis l'éruption se calme plus ou moins pour éclater ailleurs. Les étincelles sont sournieuses... Mais tant qu'elles n'atteignent pas l'Europe, il n'y a pas lieu de s'inquiéter ; et c'est pourquoi nous accueillons avec tant de contentement les nouvelles lénifiantes.

L'Extrême-Orient, plus habitué que nous aux cataclysmes, supporte ses bouleversements avec stoïcisme. Nous avons dit ici déjà, à la suite de nos enquêtes sur place, que le métier de soldat est devenu en Chine une profession briguée par beaucoup, tout d'abord parce qu'elle offre une absolue stabilité, et ensuite parce qu'on est vêtu et nourri gratuitement. N'oublions pas que cet immense pays est en (grande) guerre depuis bientôt dix-huit ans (7 juillet 1937), de sorte que toute sa population au-dessous de 20 ans — et l'on pourrait même dire : de 25 ans — n'a jamais vu son pays autrement qu'en guerre. L'état aigu est devenu un état permanent, et l'on s'habitue à tout.

Si l'on excepte tous les cas mentionnés plus haut et tous ceux qui se seront déclarés entre l'instant où nous écrivons ces lignes et le jour prochain où elles paraîtront, on peut prétendre, assurément, que « la guerre n'existe en aucun point du globe ». Alleluia !

Isabelle DEBRAN.

PLAYER'S NC MEDIUM - PLAYER'S VIRGINIA N° 6
VIRGINIA N° 6 FILTRE - PLAYER'S NC MEDIUM
PLAYER'S NC MEDIUM - PLAYER'S VIRGINIA N° 6
VIRGINIA N° 6 FILTRE - PLAYER'S NC MEDIUM
PLAYER'S NC MEDIUM - PLAYER'S VIRGINIA N° 6
VIRGINIA N° 6 FILTRE - PLAYER'S NC MEDIUM
PLAYER'S NC MEDIUM - PLAYER'S VIRGINIA N° 6
VIRGINIA N° 6 FILTRE - PLAYER'S NC MEDIUM
PLAYER'S NC MEDIUM - PLAYER'S VIRGINIA N° 6

Un arrangement entre la Suisse et le Japon au sujet des dommages de guerre

Le 21 janvier 1955, M. Max Petitpierre, chef du département politique, et M. Toru Hagiwara, ministre du Japon en Suisse, ont signé un arrangement concernant certaines réclamations suisses envers le Japon consécutives à la deuxième guerre mondiale. Cet arrangement a trait aux dommages survenus en Extrême-Orient, pour autant que la Confédération soit fondée à demander des indemnités en vertu du droit des gens. Il prévoit, d'autre part, le versement par le Japon d'un montant global de 12,250,000 fr. destinés à réparer les catégories de dommages matériels dont il s'agit. L'arrangement constate d'autre part que les dommages corporels ont été réglés par la répartition d'un montant global de 2,42 millions environ. Les prestations japonaises sont donc de l'ordre de 14,7 millions au total. Le Japon a ainsi réglé, dans la mesure du possible, un passé dû aux circonstances douloureuses de la guerre. L'arrangement ne pourra qu'être propice au développement des relations amicales entre les deux pays.

En outre, le gouvernement du Japon a donné des assurances concernant l'égalité de traitement des citoyens suisses avec les ressortissants japonais au cas où des mesures seraient prises à l'égard des autres dommages causés par la guerre.

Le Conseil fédéral soumettra l'arrangement à l'approbation des Chambres, lors de leur prochaine session. Le message y relatif sera publié ces prochains jours. Il est prévu que le Conseil fédéral instituera, après l'entrée en vigueur de l'arrangement, une commission qui aura pour tâche d'examiner chaque cas et de répartir aux intéressés les montants qui leur reviennent.

Nombre de plantes médicinales de nos Alpes ont fait leurs preuves contre la toux, l'enrouement et le catarrhe.

C'est pourquoi votre gorge et les véritables bonbons HERBALPIN du Dr Wander sont de bons amis.

Pierre-E. BRIQUET.

LES APPRENTIS SORCIERS

Les grèves et l'agitation sociale ont des dessous politiques en Allemagne occidentale

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

Samedi dernier, 600,000 mineurs et 300,000 ouvriers métallurgistes se sont mis en grève pour vingt-quatre heures. Raison officiellement donnée : protestation contre les paroles prononcées par M. Hermann Reusch, directeur général de la « Gute Hoffnungshütte Aktienverein » ; Reusch avait en effet déclaré que le droit de cession reconnu aux salariés, dans les entreprises autonomes, avait été arraché aux employeurs par un « brutal chantage » des syndicats.

Un mauvais prétexte

Cette « raison officielle » n'a que mal convaincu la grande majorité des Allemands de l'utilité de cette dernière grève. On fait en effet remarquer qu'il y a plus de quinze jours déjà que le directeur général Reusch — l'un des plus hauts personnages de la métallurgie allemande — prononça les paroles imprudentes et maladroites qu'on lui reproche. Une semaine avant la grève générale de samedi dernier, les 30,000 ouvriers du cartel qu'il dirige avaient déjà cessé le travail en signe de protestation. La grève d'il y a quelques jours est donc arrivée comme grêle après vendange et l'opinion publique, avec raison, lui cherche des causes inavouées.

Ces causes, il est facile de les déceler dans l'intention que viennent d'exprimer les syndicats de lutter par tous les moyens pour la réunification du pays et contre les accords de Paris. La campagne doit officiellement débiter par une manifestation qui aura lieu à Francfort le 29 janvier, en l'église Saint-Paul, où prendront la parole le président de l'Union syndicale Freitrag et le président du parti socialiste Ollenhauer. Il est dès lors tentant de voir une corrélation entre cette agitation politico-syndicale et la grève des mineurs et des métallurgistes, dont le but réel serait bel et bien de créer des difficultés supplémentaires au gouvernement que dirige le chancelier Adenauer, signataire et défenseur des accords de Paris.

Le chancelier tient parole

Le prétexte invoqué se justifie d'autant moins que rien, dans l'attitude du gouvernement, ne pouvait donner à penser qu'il allait prendre le parti des trusts dans le conflit qui les oppose actuellement aux syndicats sur le problème du droit de cession. Lorsque ce dernier fut instauré dans l'industrie lourde, au lendemain de la guerre, ce fut avec l'appui du gouvernement et la bénédiction plus lointaine du gouvernement britannique. Les trusts, à ce moment-là, étaient encore « hors la loi » en Allemagne et la législation adoptée ne visait que les entreprises isolées. Lorsque les trusts se reconstituèrent, leurs dirigeants s'appuyèrent sur cette lacune des textes pour prétendre qu'ils n'étaient pas en cause et dénier aux salariés tout droit de regard (d'ailleurs extrêmement limité) dans leurs affaires. C'était évidemment jouer avec les mots et ne considérer que le sec énoncé d'une loi, non son esprit.

Quand il apprit que des grèves allaient être déclenchées, le gouvernement publia un communiqué précisant que le droit de cession était un fait acquis dans l'industrie lourde, qui devait être respecté par tous les intéressés. En ce qui concerne l'extension de ce droit aux holdings et aux trusts, il y a plusieurs mois déjà

La toux vous fatigue, arrêtez-la...

Lorsqu'il s'agit de dompter la toux, de calmer l'oppression de la bronchite chronique, du catarrhe, de l'asthme, de l'emphysème — et à plus forte raison d'un rhume — c'est au Sirop des Vosges Cazé que quantité de malades pensent tout naturellement. Ce puissant remède — apaisé l'inflammation des muqueuses, débarrasse les bronches des mucosités qui les encombrant. Vous serez étonné du soulagement que vous apportera le Sirop des Vosges Cazé.

Chez vous, SIROP DES VOSGES
Au dehors : PATE DES VOSGES

qu'il a soumis un projet de loi au « Bundestag », donnant partiellement satisfaction aux organisations ouvrières. Reusch a donc parlé en son nom seul et rien ne justifie, du point de vue professionnel, une agitation qui ne profite en fin de compte, dit le communiqué, qu'aux ennemis de la démocratie.

Que veulent les socialistes ?

Socialistes et syndicalistes luttent donc par tous les moyens contre les accords de Paris, n'hésitant pas à recourir à la pression de la rue quand l'occasion d'en présente. Seulement, et c'est ici que beaucoup d'Allemands ne comprennent plus, en même temps qu'ils partent en guerre contre le réarmement dans le cadre de l'O.T.A.N., les mêmes socialistes prennent la précaution d'ajouter qu'il ne sont pas opposés en principe au rétablissement de la défense nationale et aux conséquences qui en découlent... C'est donc bien uniquement à la politique occidentale d'Adenauer qu'ils en ont, faisant par là — bien qu'ils s'en défendent — le jeu de la diplomatie soviétique.

C'est là un jeu bien dangereux, en Allemagne surtout. En admettant même qu'il reste une possibilité de causer avec les Russes, sur la base d'élections libres dans tout le pays et au prix d'une renonciation complète des accords de Paris, les méthodes de pression extra-parlementaires auxquelles paraissent s'être rattachés le parti d'Ollenhauer et l'Union syndicale rappellent un peu trop les expériences de l'apprenti sorcier... Il fut en effet un temps, à l'époque de la République de Weimar, où les partis de gauche firent également appel aux « masses » et à la rue pour soutenir leur politique. La réaction ne se fit pas attendre et arriva sous les traits d'un homme qui se nommait Hitler. On sait ce qu'il advint par la suite.

L'histoire serait-elle vraiment un perpétuel recommencement ?
Léon LATOUR.

Symptômes de faiblesse du parti communiste italien

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En effet, au congrès, les délégués sont élus par les inscrits — la « base ». Celle-ci est sans doute fort hiérarchisée dans le parti communiste, mais elle fait preuve de plus d'indépendance en Italie que dans d'autres pays qui ont moins le culte de l'individualisme. Dans le nord de la péninsule en particulier, les ouvriers qui forment la masse électorale et sont le plus grand nombre des inscrits, croient sincèrement à l'idéal démocratique, et il n'est pas facile de leur imposer la discipline à la russe pratiquée en U.R.S.S., et aussi dans divers pays occidentaux. C'est pourquoi M. Togliatti a recouru à la « conférence », où les délégués sont élus par les comités provinciaux, c'est-à-dire par des gens à la dévotion souvent aveugle de la direction du parti.

Mécontentement au sein du parti

Ceci revient à confesser qu'il y a dans le parti communiste un vif mécontentement, et que M. Togliatti redoute d'en être la victime.

Tout d'abord, le directeur du parti, ayant acquis la certitude que désormais le communisme a atteint dans le nord de la péninsule son point de saturation, et que par conséquent le Sud offre seul une occasion de développement, fait actuellement porter tout son effort dans cette direction. Mais le Sud est agricole, non industriel, dans sa majorité tout au moins. Pour se gagner les agriculteurs italiens, le communisme doit recourir au camouflage, promettre non les kolchozes, mais la terre elle-même, la petite propriété privée aux « braccianti », aux ouvriers agricoles qui voudraient devenir propriétaires.

Ceci semble une sorte de trahison aux sectaires idéologiques du Nord, qui ne transigent pas avec leur foi

communiste, et le Nord redoute d'ailleurs de se trouver un jour majorisé au sein du parti par l'élément agricole du Sud. On le voit, le communiste italien (à la « base ») pense toujours en démocrate, au moins en ce qui concerne l'organisation de son propre parti.

Un autre symptôme de faiblesse

Un autre symptôme de faiblesse est l'affaiblissement de l'organisation syndicale communiste, la C.G.I.L. (« Compagnia Generale italiana di Lavoro »), dominée par son secrétaire, M. Di Vittorio.

M. Di Vittorio est un communiste modéré, très proche de M. Togliatti. Il a été récemment manœuvré par les syndicats démo-chrétiens, qui n'ont pas craint de déclencher des grèves, par exemple dans les chemins de fer, mais qui ne se sont jamais placés sur le terrain politique.

Chaque fois que la C.G.I.L. a agi seule, elle a échoué. Son blason est décoloré. Et ses adhérents passent en masse dans les organisations rivales, démo-chrétienne (C.I.S.L.), social-démocrate (U.I.L.), et même néofasciste (C.I.S.N.A.L.). Cette dernière a fait récemment de grands progrès. Les élections syndicales ont marqué partout dans le Nord un recul sensible de la C.G.I.L. de M. Di Vittorio. Celui-ci a été si critiqué, qu'on s'est demandé s'il parviendrait à se maintenir.

Lutte pour le pouvoir

Le fond du débat, cependant, est le « modus » de la lutte communiste pour le pouvoir. M. Togliatti est le champion de la méthode de front populaire, c'est-à-dire de l'alliance avec les « idiots utiles », pour reprendre une expression créée par

Hitler, et qui désigne les sympathisants destinés à faire au totalitaire la courte échelle vers un pouvoir qui sans eux demeurerait inaccessible.

Les alliés sont avant tout les socialistes nenniens, et à la conférence communiste, M. Nenni a été l'objet de véritables ovations. Elles signifient surtout que c'est actuellement le seul allié du parti communiste, le seul qui l'ait soutenu dans son vote contraire à l'Union européenne occidentale le 23 décembre, et que sans lui le parti communiste se trouverait dans l'isolement absolu et l'impuissance totale, sur le plan parlementaire tout au moins.

M. Togliatti craint l'isolement comme le feu craint l'eau. Il entend rassurer les bourgeois et demander leur alliance. Lui qui, à l'époque Badoglio, acceptait de soutenir la monarchie branlante (pour mieux la dévorer plus tard), a recommandé dans son dernier discours de la « conférence » romaine, de ne point considérer tous les catholiques comme des adversaires, mais de savoir faire les distinctions. Il désire vivement rassurer les social-démocrates et les encourager dans leur intranquillité existentielle, qui menace actuellement l'existence du gouvernement Scelba. Il en veut à mort à M. Fanfani, secrétaire du parti démo-chrétien, dont la politique sociale aux vues larges fait au communisme une concurrence désastreuse.

Vermont NOBLESSE

Notre grande

VENTE FIN DE SAISON

autorisée par le département de police

CONNAIT UN SUCCÈS JAMAIS ÉGALÉ

Dès aujourd'hui, grandes journées de

PULLOVERS - JUPES - BLOUSES

DES OCCASIONS FORMIDABLES!

RABAIS jusqu'à 60%**SOLDES des SOLDES**

Un lot de

PULLS pour damesmanches longues ou $\frac{3}{4}$, en pure laine unie, qualité de marque, 49.—**SOLDÉ 20.- 15.- 12.-**

Un lot de

PULLS courtes manches

en splendide pure laine, qualité douce de coupe classique ou kimono, valeur jusqu'à 19.80

SOLDÉ 7.-

Nos fins de séries en

BLOUSES DAMES

en toiline, popeline, lainage et pure soie,

valeur jusqu'à 49.50

SOLDÉ 30.- 20.- 15.- 12.- 10.-

Encore un important lot de

JUPES NOIRES

en lainage de belle qualité, valeur jusqu'à 49.—

SOLDÉ 20.- 15.- 12.- 10.-

Des occasions fantastiques dans nos

JUPES FANTAISIE

différents dessins écossais. Valeur jusqu'à 29.50

SOLDÉ 20.- 15.- 8.-

Toutes nos

JUPES JERSEY

pure laine, Alpinit et autres marques mondialement connues, sacrifiées. Valeur jusqu'à 49.50

SOLDÉ 20.-

Une occasion à saisir!

JUPES OTTOMAN

magnifique pure laine, en noir et en gris valeur 29.50

SOLDÉ 22.-

Les dernières de nos superbes

JUPES TWEED

Valeur jusqu'à 24.50

SOLDÉ 13.- 15.-**A notre rayon de MANTEAUX**

2 OFFRES SENSATIONNELLES

50 Manteaux pour dames, splendide pure laine, fine fantaisie Valeur 149.—

SOLDÉ**40.-****14 MANTEAUX pour DAMES**

en zibeline fantaisie, de haute valeur

Valeur 149.—

SOLDÉ**70.-**

RABAIS FORMIDABLES SUR TOUS NOS

MANTEAUX, COSTUMES, ROBES

PROFITEZ SANS TARDER

AU LOUVRE
*La Nouveauté SA.*OCCASIONS RÉELLES A TOUS NOS RAYONS
NEUCHÂTEL

AVANTAGEUX!

JEUNES COQSbien en chair, pour rôtir ou pour bouillir à Fr. 3.— le $\frac{1}{2}$ kg. prêt à cuire

AU MAGASIN

LEHNHERRGROS FRERES DETAIL
Trésor 4 Tél. 5 30 92

Sans compresseur!

le pistolet à peinture

BURGIA 53

pour décorateurs, peintres, garagistes 220 v. Prix: Fr. 98.50 + port

M. THOMET
ECLUSE 15 NEUCHÂTEL**3 POUR 2**

Teinturerie

AU CHIKITOG. AUBRY
Tél. 5 18 45**SOLDES**

Plateaux divers

Schinz
NEUCHÂTEL

Pour la réfection de votre literie adressez-vous en toute confiance à

Ch. Borsay
TAPISSIER

Sablon 3 - Tél. 5 34 17

A vendre

poussette

« Visa Gloria » moderne, en parfait état. Prix avantageux. S'adresser: Trois-Portes 45, rez-de-chaussée, à droite, téléphone 5 66 45.

VW

1950 - 1951 - 1953 en vente. Adresser offres écrites à W. S. 296, au bureau de la Feuille d'avis.

SOLDES

Brosses à cheveux

Schinz
NEUCHÂTEL

A vendre, pour raisons de santé,

« Vespa »

modèle 1954, à l'état de neuf, roulé 1200 km., prix intéressant. Adresser offres sous chiffres O. V. 288 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour cause de non-emploi, à vendre

chiienne

croisée Saint-Bernard, forte gardienne, bas prix, chez M. Jean Joye, Cortailod.

A vendre

calorifère

à mazout « La Couvinoise », émaillé brun, grand modèle, à l'état de neuf. Prix: 480 fr. (prix de catalogue: 793 fr.). S'adresser par téléphone au No 5 55 45.

SOLDES

Sacs à commissions

Schinz
NEUCHÂTEL

A vendre

un buffet de service, un lit complet 1 $\frac{1}{2}$ place, deux divans-lits, une machine à coudre « Singer » (table). S'adresser, après 18 h, à L. Paroz, Stand 16, Pesoux; téléphone 8 16 56.

ACHETEZ VOTRE

BLANC

CHEZ LE SPÉCIALISTE DU

TROUSSEAU

pendant la vente autorisée par le département de police du 22 janvier au 4 février 1955

ARTICLES DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ

10%SUR TOUS LES TISSUS
COUVERTURES DE LAINE
LAYETTES — MOUCHOIRS**S. A. HANS GYGAX**
NEUCHÂTEL

Rue du Seyon

Ne soyez pas rétrogrades

Depuis 1910, l'exercice de l'aviation est possible à Neuchâtel.

Va-t-on y renoncer en 1955 parce que Planeuse est désormais réservée exclusivement à l'infanterie ?

LES ADVERSAIRES DU PROGRÈS

veulent la fin du Club neuchâtelois d'aviation (fondé en 1927 à Neuchâtel) et le départ dans un autre canton de l'industrie neuchâteloise qui, notamment, a équipé et qui contrôle régulièrement l'appareil de GEIGER, notre as des glaciers

NEUCHÂTEL, POUR VIVRE

doit rester le chef-lieu du canton.

Par son travail et son esprit d'initiative, elle doit vaincre les immobilistes prêts à abdiquer en

faveur d'autres villes.

C'est pourquoi, les 29 et 30 janvier,
VOUS VOTEREZ ET FEREZ VOTERV O T E Z
Oui
POUR UNE PLACE D'AVIATION
V O T E Z

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR LES AUTORITÉS fédérales, cantonales et communales.

Une forte majorité acceptante démontrera la volonté populaire de développer le chef-lieu du canton.

Ne vous laissez pas leurrer

- LES IMMOBILISTES n'ont jamais rien fait pour développer la ville et son équipement sportif. GENEVE n'a pas de patinoire artificielle, mais NEUCHÂTEL a récemment dépensé près d'un million pour le centre sportif, somme sur laquelle 400.000 fr. sont déjà amortis.
- LES NÉGATIFS nient l'utilité d'un aérodrome. Ils s'opposent ensuite à la construction d'un nouveau théâtre en affirmant que la télévision apportera bientôt, à domicile, les spectacles de Paris.
- CEUX QUI OSENT PRÉTENDRE qu'il ne se fait rien pour les logements devraient savoir que la construction marche si fort à Neuchâtel qu'elle nécessite un fort contingent d'ouvriers étrangers. 200 LOGEMENTS A LOYER MODESTE seront construits cette année grâce à l'appui des pouvoirs publics.
- LE RAPPORT DU CONSEIL FÉDÉRAL (10. 4. 1953) est un document général important EN FAVEUR du développement de l'aviation civile, à l'appui duquel des dizaines de pages concluantes sont écrites. En relevant SIX LIGNES SEULEMENT DE RÉSERVES OBJECTIVES, nos adversaires faussent le jeu.

Association pour le développement de Neuchâtel
Syndicat d'initiative pour une place d'aviation
Club neuchâtelois d'aviation

nouveau

Arôme de
chocolat pur

**Suchard
EXPRESS**

l'aliment fortifiant
au glycérophosphate de calcium

se dissout rapidement

au lait
chaud

l'aliment fortifiant

au lait
froid

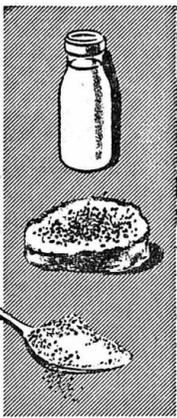
le désaltérant nourrissant

sec

au yoghourt

sur tartines

ou ainsi:



Reste toujours granuleux, ne colle jamais!

Vous serez enchanté
de l'arôme chocolat fin et naturel!



avec bon-images AVANTI

1880 **TEINTURERIE THIEL** 1955 BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

**NETTOYAGE CHIMIQUE
NEUCHÂTEL**
GRANDE PROMENADE FAUBOURG DU LAC 28

75^{me} anniversaire

Pour tous travaux de

NETTOYAGE CHIMIQUE

remis du 15 janvier au 15 février,
nous accordons un rabais spécial
de 10 %

Service d'escompte neuchâtelois et jurassien
en plus

Ch. Borsay
TAPISSIER
Sablons 3 - Tél. 5 34 17
recouvrira vos
MEUBLES avec goût
Beau choix de TISSUS

PANORAMIQUE
concave

Dès
aujourd'hui
à 20 h. 30
Mercredi
à 15 heures
Parlé
français

LES LOUPS CHASSENT LA NUIT

DANS UN NOUVEAU SUCCÈS D'ESPIONNAGE

JEAN-PIERRE AUMONT - CARLA DEL POGGIO - FERNAND LEDOUX

d'après le mystérieux et captivant roman de Pierre Frondale: «Le lieutenant de Gibraltar», violent et mouvementé!

**Restaurant
Strauss**

SALLE À MANGER AU 1^{er} ETAGE
TEL. 5.10.83 M.H. JOST NEUCHÂTEL

Tous les mardis:
**Choucroute garnie
et d'autres spécialités
de saison**

Théâtre Municipal - Lausanne
REVUE 1955
«ÇA T'LA SOUCOPE»

Dimanches: 6, 13, 20, 27 février, 6 mars
Prix: Fr. 15.- par personne
(entrée comprise)
Départs: Place de la Poste à 12 h. 30
INSCRIPTIONS JUSQU'AU VENDREDI SOIR

WITTWER

Neuchâtel Tél. 5 26 68
Librairie Berberat Sous l'Hôtel du Lac
Tél. 5 28 40

**Histoire du mouvement ouvrier
neuchâtelois au XIX^{me} siècle**

Cours de 4 leçons, les mercredis 26 janvier,
2, 9, et 16 février, à 20 h. 15, à la PAIX
par M. Charles Thomann,
professeur à la Chaux-de-Fonds
Prix: 6 fr. Inscriptions au début du cours
Centre d'éducation ouvrière.



GARE DE NEUCHÂTEL
Mercredi 26 janvier 1955

BERNE - YOUNG SPRINTERS

Train spécial: Neuchâtel, départ 19 heures,
Berne, arrivée 19 h. 40.
Prix du billet: dès Neuchâtel, Fr. 6.50,
dès Saint-Blaise B.N., Fr. 6.-
y compris l'autobus jusqu'à
la patinoire.

Billets d'entrée à la patinoire en vente à la gare

★ **CINÉMA PALACE** ★

Mercredi 26 janvier, à 18 h. 15
Présentation de films d'aviation

50 ans
d'aviation à moteur
Le vol à voile
en Suisse

Entrée libre - Invitation cordiale
à tous
Club neuchâtelois d'aviation.

**MUSÉE DES BEAUX-ARTS
EXPOSITION**

«L'art dans l'Eglise»

Ouverte tous les jours, sauf le lundi, de
10 heures à midi et de 14 à 18 heures,
ainsi que les mardis, jeudis et samedis
de 20 à 22 heures

CONFÉRENCES

Mardi 25 janvier, à 20 h. 15:

«L'architecture religieuse
et notre temps»

par M. Pierre MARGOT, architecte
à Lausanne

Samedi 29 janvier, à 20 h. 15:

«Théologie des images»

par M. Gaston DELUZ, pasteur

AUTO ECOLE
Fr. 12.- **W** KESSLER
TEL. 5.44.42

SOLDES

(Vente autorisée par le département de police)

**PRIX EXCEPTIONNELS
RABAIS INCROYABLES**

Schinz
NEUCHÂTEL
10, RUE ST MAURICE

JMN



JEUNESSES MUSICALES DE NEUCHÂTEL

Grande salle des conférences
Jeudi 27 janvier 1955, à 20 h. 15

Sous le patronage
de l'Ambassade de France

concert donné par le

QUATUOR

LEWENGUTH

Au programme: Mozart, J. Ibert, Brahms

Location chez Hug et Cie - Tél. 5 72 12

Pierre LAVANCHY

expose quelques toiles

au magasin de la

RUE de L'ORANGERIE

**Neuchâtel
doit loger
ses habitants
avant
de les transporter**

Neuchâtel manque de logements à loyers modestes.
Un prêt de la Ville à 1,14 % permettrait
d'en construire.

VOTEZ NON

Comité d'action contre la participation de la Ville
à l'Aéroport des Prés d'Areuse.



Société Dante Alighieri

Mercredi 26 janvier, à 20 h. 15
au Musée des beaux-arts

CONFÉRENCE

par R. Mario PENSA, professeur à l'Université de Palerme

«Giuseppe Parini e l'età delle riforme»

Gratuite pour les membres et les étudiants

Non-sociétaires Fr. 1.20

Invitation cordiale à tous

SAMEDI

100.000

à VERBIER (Valais)

LOTÉRIE ROMANDE

LA VIE NATIONALE

Un crédit supplémentaire de 12 millions pour l'Ecole polytechnique

BERNE, 24. — Dans un message qu'il adresse aux Chambres, le Conseil fédéral propose l'arrêté fédéral suivant concernant l'agrandissement de l'Ecole polytechnique fédérale, le nouveau bâtiment de l'Institut fédéral de recherches forestières et la création d'une place de sport universitaire à Zurich.

CHRONIQUE REGIONALE AUX MONTAGNES

LE LOCLE Un cas d'ivresse au volant devant le tribunal correctionnel

L'auteur d'un accident mortel se voit infliger une peine de 5 mois de prison (c) Peu avant minuit, le 20 octobre dernier, un jeune automobiliste loclois, M. Charles-Louis Godel, circulant à vive allure, en état d'ébriété, le long de la rue du Marais, a renversé le conducteur d'un scooter qui, lui, tenait régulièrement la droite de la route. Ce motocycliste, M. André Bonnemain, des Bois, travaillant dans une usine locloise, fut entraîné sur une quinzaine de mètres et relevé dans un si triste état (crâne et membres fracturés) qu'il décéda à l'hôpital trois heures après l'accident.

C'est cette dramatique affaire qui a eu, hier après-midi, son épilogue devant le tribunal correctionnel du district de Locle, présidé par M. Jean Béguin, président du tribunal, assisté de deux jurés, MM. Jean Müller, de Locle et A. Krebs, de la Chaux-de-Milieu.

Le tribunal prononce finalement son jugement. Il retient les fautes contre la circulation, l'ivresse au volant, l'homocide par imprudence; mais tenant compte du jeune âge du prévenu, il le condamne à 5 mois d'emprisonnement sans sursis, à la publication du jugement dans le journal local, aux frais s'élevant à 525 fr., à verser à la partie plaignante 500 fr. Le procureur avait requis une peine de 6 mois d'emprisonnement. Le tribunal a en outre ordonné l'arrestation immédiate de l'accusé.

REGIONS DES LACS YVERDON

† Léon Jaquier, ancien syndic (c) L'ancien syndic d'Yverdon, M. Léon Jaquier, est décédé d'une crise cardiaque dimanche en fin d'après-midi, à l'âge de 59 ans. Le défunt, qui avait fait un apprentissage de menuisier, avait travaillé jusqu'en 1946 aux ateliers C.F.F. A ce moment, et à la suite d'un renversement de la majorité en faveur des partis de gauche, M. Jaquier accéda aux fonctions de syndic, qu'il assumait jusqu'à fin 1953. Il était depuis lors chargé du dicastère de la police. En outre, M. Jaquier fut longtemps président du parti socialiste yverdonnois et député au Grand Conseil depuis 1945.

BIENNE Encore un vol

(c) Dimanche soir, vers minuit, une sommière d'un restaurant de la ville qui rentrait dans sa chambre a eu la désagréable surprise de constater qu'un cambrioleur y avait pénétré avec effraction pendant son absence. Alertée, la police a ouvert une enquête.

Deux voitures se tamponnent: 3 blessés

(c) Lundi après-midi, peu après 13 heures, deux voitures circulaient à la route de Soleure à Boujean. Arrivées à proximité des tréfileries, la première manœuvra brusquement et la seconde, qui suivait, ne put éviter la collision. Le choc fut violent et trois personnes qui avaient pris place dans la seconde voiture ont été blessées; deux durent être transportés à l'hôpital de Beaumont par les soins de l'ambulance municipale. Les dégâts matériels sont importants.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le général Navarre énumère les causes du drame de Dien-Bien-Phu

« S'il n'y avait pas eu la conférence de Genève les Vietn n'auraient pas pu prendre le camp retranché »

PARIS. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse: Dans un article que publie l'hebdomadaire « Jours de France », le général Navarre, qui commandait en Indochine, rappelle qu'il avait demandé sur l'aire de Dien-Bien-Phu la constitution d'une commission d'enquête, estimant que la lumière sur cette affaire devait être faite dans l'intérêt de l'armée, parce qu'il considérait qu'on « avait fait se battre l'armée dans de telles conditions » que le pays devait en être informé. Or le gouvernement ayant fait savoir qu'il n'y avait pas lieu d'envisager cette commission d'enquête, le général Navarre a jugé nécessaire de solliciter de sa réserve, pour renseigner l'opinion, de répondre à certaines critiques.

« C'était le seul endroit où l'on pouvait se battre »

Le choix de Dien-Bien-Phu est venu du fait que c'était le seul endroit où l'on pouvait se battre. Tout le monde d'ailleurs d'accord sur ce choix. Aussi bien les exécutants que les personnalités militaires qui ont visité Dien-Bien-Phu. De tout le monde j'ai été certainement le plus inquiet.

« S'il n'y avait pas eu la conférence... »

Tout a changé lorsque furent posés les premiers jalons préliminaires à la conférence.

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Table of stock market data for Zurich, BALE, LAUSANNE, and GENEVE, listing various companies and their share prices.

Bourse de Neuchâtel

Table of stock market data for Neuchâtel, listing various companies and their share prices.

Billets de banque étrangers

Table of exchange rates for various foreign currencies.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices for various countries.

Condammés avec sursis

BELGRADE, 25 (A.F.P.) — Djilas est condamné à un an et demi de prison avec sursis, et Dedjier à six mois de la même peine avec sursis, par le tribunal civil de Belgrade.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences: 20 h. 15, conférence par M. Hermann Gelger. Musée des beaux-arts: 20 h. 15, conférence par M. Pierre Margot, architecte.

Eisenhower demande des pouvoirs spéciaux

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Nous ne sommes pas en train d'établir une nouvelle politique »

« Nous ne sommes pas en train d'établir une nouvelle politique, a poursuivi le président Eisenhower. En conséquence, je ne demande pas, en formulant mes recommandations, un accroissement des forces armées des Etats-Unis ou une accélération des fournitures militaires, ou un relèvement du niveau de la production de défense. Si un événement imprévu devait se produire qui nécessiterait un changement d'entrevue en communication avec le Congrès, j'espère cependant qu'une résolution appropriée du Congrès aura pour effet de rétablir le calme plutôt que de susciter un autre conflit. »

Accueil favorable

Le Congrès a réservé un accueil des plus favorables au message du président, si l'on en juge par les premières remarques des personnalités les

Ce que demande M. Eisenhower

WASHINGTON, 24 (Reuter). — La résolution soumise au Congrès déclare: Le président est autorisé, aux fins particulières de protéger Formose et les îles Pescadores, de lever des troupes américaines s'il le juge nécessaire.

Castries n'est pas le seul responsable

On a dit: « Il y a eu à Dien-Bien-Phu des imperfections. » C'est exact. Il y en a toujours. Mais il est tout à fait injuste d'en rendre Castries le seul responsable. On oublie que c'était le général Cogy qui avait la responsabilité de la préparation et de la conduite de la bataille. C'est lui qui avait les pouvoirs et les moyens nécessaires pour parer à la plupart des imperfections dont on a parlé.

La Chine doit libérer Formose

Il affirme que « la volonté du peuple chinois de libérer Formose n'a pas aggravé la tension internationale, car il s'agit, souligne-t-il, de l'exercice d'un droit souverain ».

M. CHOU EN-LAI: La Chine doit libérer Formose

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Le peuple chinois doit libérer Formose afin de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine, d'assurer sa sécurité et la paix en Extrême-Orient, tandis que les Etats-Unis doivent arrêter toute intervention dans les affaires intérieures de la Chine et retirer leurs forces armées de Formose et du détroit de Formose. »

Hier, à Paris, la Seine a cessé de monter

PARIS, 24 (A.F.P.). — La crue de la Seine, qui montait régulièrement depuis une semaine, semblait avoir atteint hier, son point culminant. De nombreux bords s'élevaient sur les quais, et la police était obligée de canaliser la foule des curieux qui, du matin au soir, contempnent le zouave du pont de l'Alma, constamment mitraillé par les photographes et cinéastes, professionnels ou amateurs.

Subvention aux chômeurs

Les services du ministère du travail et de la sécurité sociale mettent au point un projet de loi visant à accorder aux travailleurs privés d'emploi du fait des inondations une rémunération qui serait versée par l'Etat sur les crédits du fonds national de chômage.

Communiqués

Les étoiles filantes! Beaucoup de fantaisie, beaucoup d'illusion, agitez bien fort et servez avec audace. Vous aurez ainsi les caractères des trois artistes qui se produisent sur la scène du Bar de la Rotonde.

Une lente montée

En aval, une lente montée se poursuit, notamment dans la région de Mantès. Cependant, quelques améliorations ont lieu dans les secteurs inondés de la banlieue, notamment à Saint-Maur, vers Creteil, grâce à vingt motopompes de la réserve de guerre, actuellement en action.

Usines bloquées

Aux usines Renault, à Billancourt, l'application du plan de sécurité s'est révélée efficace, et l'ensemble des ouvriers assurent normalement leur travail.

Grand choix d'apéritifs et liqueurs de toutes marques

AU CEP D'OR W. Gaechen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

Le meeting « poujadiste »

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A midi, ils étaient 10.000. Deux heures plus tard, l'entrée du Parc des expositions était submergée par une véritable marée humaine où se mélangeaient tous les plus savoureux accents du terroir.

« Grève de l'impôt »

L'orateur le plus écouté, le plus acclamé également, a été, comme bien l'on s'en doute, Pierre Poujade, cet inconnu d'hier que le gouvernement affectait d'ignorer et à propos duquel certains journaux visiblement « inspirés » avaient tendu le voile du silence.

« Le chef de l'Etat, d'autre part, tient à faire valoir que les mesures qu'exigeait éventuellement la défense de Formose seraient, à travers l'approbation du Congrès, approuvées par le peuple américain tout entier. »

« M. Eisenhower toutefois n'a pas tenu à se rendre personnellement devant les Chambres pour lire son message. »

« Le message présidentiel qui fixe, dans le Pacifique, la ligne au-delà de laquelle nous ne reculerons pas devant la pression des communistes chinois, est une nécessité ab-

« Le chef d'Etat, d'autre part, tient à faire valoir que les mesures qu'exigeait éventuellement la défense de Formose seraient, à travers l'approbation du Congrès, approuvées par le peuple américain tout entier. »

« M. Eisenhower toutefois n'a pas tenu à se rendre personnellement devant les Chambres pour lire son message. »

« Le message présidentiel qui fixe, dans le Pacifique, la ligne au-delà de laquelle nous ne reculerons pas devant la pression des communistes chinois, est une nécessité ab-

« Le chef d'Etat, d'autre part, tient à faire valoir que les mesures qu'exigeait éventuellement la défense de Formose seraient, à travers l'approbation du Congrès, approuvées par le peuple américain tout entier. »

« M. Eisenhower toutefois n'a pas tenu à se rendre personnellement devant les Chambres pour lire son message. »

« Le message présidentiel qui fixe, dans le Pacifique, la ligne au-delà de laquelle nous ne reculerons pas devant la pression des communistes chinois, est une nécessité ab-

« Le chef d'Etat, d'autre part, tient à faire valoir que les mesures qu'exigeait éventuellement la défense de Formose seraient, à travers l'approbation du Congrès, approuvées par le peuple américain tout entier. »

« M. Eisenhower toutefois n'a pas tenu à se rendre personnellement devant les Chambres pour lire son message. »

« Le message présidentiel qui fixe, dans le Pacifique, la ligne au-delà de laquelle nous ne reculerons pas devant la pression des communistes chinois, est une nécessité ab-

« Le chef d'Etat, d'autre part, tient à faire valoir que les mesures qu'exigeait éventuellement la défense de Formose seraient, à travers l'approbation du Congrès, approuvées par le peuple américain tout entier. »

« M. Eisenhower toutefois n'a pas tenu à se rendre personnellement devant les Chambres pour lire son message. »

« Le message présidentiel qui fixe, dans le Pacifique, la ligne au-delà de laquelle nous ne reculerons pas devant la pression des communistes chinois, est une nécessité ab-

« Le chef d'Etat, d'autre part, tient à faire valoir que les mesures qu'exigeait éventuellement la défense de Formose seraient, à travers l'approbation du Congrès, approuvées par le peuple américain tout entier. »

« M. Eisenhower toutefois n'a pas tenu à se rendre personnellement devant les Chambres pour lire son message. »

« Le message présidentiel qui fixe, dans le Pacifique, la ligne au-delà de laquelle nous ne reculerons pas devant la pression des communistes chinois, est une nécessité ab-

« Le chef d'Etat, d'autre part, tient à faire valoir que les mesures qu'exigeait éventuellement la défense de Formose seraient, à travers l'approbation du Congrès, approuvées par le peuple américain tout entier. »

« M. Eisenhower toutefois n'a pas tenu à se rendre personnellement devant les Chambres pour lire son message. »

« Le message présidentiel qui fixe, dans le Pacifique, la ligne au-delà de laquelle nous ne reculerons pas devant la pression des communistes chinois, est une nécessité ab-

« Le chef d'Etat, d'autre part, tient à faire valoir que les mesures qu'exigeait éventuellement la défense de Formose seraient, à travers l'approbation du Congrès, approuvées par le peuple américain tout entier. »

« M. Eisenhower toutefois n'a pas tenu à se rendre personnellement devant les Chambres pour lire son message. »

« Le message présidentiel qui fixe, dans le Pacifique, la ligne au-delà de laquelle nous ne reculerons pas devant la pression des communistes chinois, est une nécessité ab-

« Le chef d'Etat, d'autre part, tient à faire valoir que les mesures qu'exigeait éventuellement la défense de Formose seraient, à travers l'approbation du Congrès, approuvées par le peuple américain tout entier. »

« M. Eisenhower toutefois n'a pas tenu à se rendre personnellement devant les Chambres pour lire son message. »

« Le message présidentiel qui fixe, dans le Pacifique, la ligne au-delà de laquelle nous ne reculerons pas devant la pression des communistes chinois, est une nécessité ab-

« Le chef d'Etat, d'autre part, tient à faire valoir que les mesures qu'exigeait éventuellement la défense de Formose seraient, à travers l'approbation du Congrès, approuvées par le peuple américain tout entier. »

« M. Eisenhower toutefois n'a pas tenu à se rendre personnellement devant les Chambres pour lire son message. »

« Le message présidentiel qui fixe, dans le Pacifique, la ligne au-delà de laquelle nous ne reculerons pas devant la pression des communistes chinois, est une nécessité ab-

« Le chef d'Etat, d'autre part, tient à faire valoir que les mesures qu'exigeait éventuellement la défense de Formose seraient, à travers l'approbation du Congrès, approuvées par le peuple américain tout entier. »

« M. Eisenhower toutefois n'a pas tenu à se rendre personnellement devant les Chambres pour lire son message. »

« Le message présidentiel qui fixe, dans le Pacifique, la ligne au-delà de laquelle nous ne reculerons pas devant la pression des communistes chinois, est une nécessité ab-

« Le chef d'Etat, d'autre part, tient à faire valoir que les mesures qu'exigeait éventuellement la défense de Formose seraient, à travers l'approbation du Congrès, approuvées par le peuple américain tout entier. »

« M. Eisenhower toutefois n'a pas tenu à se rendre personnellement devant les Chambres pour lire son message. »

« Le message présidentiel qui fixe, dans le Pacifique, la ligne au-delà de laquelle nous ne reculerons pas devant la pression des communistes chinois, est une nécessité ab-

« Le chef d'Etat, d'autre part, tient à faire valoir que les mesures qu'exigeait éventuellement la défense de Formose seraient, à travers l'approbation du Congrès, approuvées par le peuple américain tout entier. »

« M. Eisenhower toutefois n'a pas tenu à se rendre personnellement devant les Chambres pour lire son message. »

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA PLACE D'AVIATION DES PRÉS-D'AREUSE

Où il est démontré qu'il n'est pas vrai que la ville n'a rien fait pour les logements modestes, pour les écoles et pour son hôpital

III

Continuons à réfuter les arguments, dernier cri des opposants de l'aérodrome des Prés d'Areuse, en nous référant au récent rapport de l'A.D.E.N., un organisme dont nul ne contestera qu'il soit entièrement dévoué aux intérêts de la ville. La commune n'a rien fait, disent-ils, pour déplacer le stand de tir qui gêne les habitants des quartiers nord-ouest. La seule solution, en l'occurrence, consisterait à installer le stand de tir carrément en dehors de la ville, à Bôle notamment selon un projet à l'étude. Mais qu'en diraient les nombreux citoyens qui sont astreints aux tirs militaires ? Il n'est pas exclu qu'ils fassent la grimace. Au surplus, peut-on comparer une dépense improductive de ce genre, sans compensation de recettes, avec celle que l'on consent en faveur de l'aérodrome qui assure au chef-lieu des possibilités de développement économique et touristique, tout en même temps que d'excellents terrains ?

Notre ville n'est pas dotée de signaux automatiques de circulation, poursuivent les adversaires : impardonnable pour une cité qui se veut progressiste ! Hé ! On omet soigneusement de le dire : si des signaux automatiques n'existent pas à Neuchâtel, ce n'est pas parce que la question n'a pas été étudiée, examinée, « retournée » sous tous ses aspects ! C'est uniquement parce que, dans les milieux compétents, on n'est pas parvenu encore à la conviction qu'ils étaient vraiment indispensables et qu'ils constitueraient dans notre ville une amélioration réellement indiscutable. De l'avis des spécialistes (capitaine Bleuler, délégué de l'A.C.S., du T.C.S., des usagers de la route), la signalisation lumineuse à Neuchâtel provoquerait dans nos rues un ralentissement considérable du trafic, sans profit pour personne, les heures de pointe étant très rares. De plus, elle ne rendrait, d'après le capitaine de police, aucun agent disponible. Alors ? Alors force est de conclure que l'on se trouve ici en face d'un de ces arguments qui ne sont lancés... que parce qu'ils font bien, mais qui, une fois qu'ils sont examinés, apparaissent dans toute leur incohérence.

~~~~~

Venons à des choses plus sérieuses ou, du moins, qui ont l'air d'être sérieuses, car décidément l'adversaire excelle à nous entraîner sur un terrain mouvant pour lui. Evidemment, lorsqu'on vous déclare que notre ville, plutôt qu'une place

d'aviation, ferait mieux de construire des logements à loyer modeste, il y a au premier abord de quoi vous faire réfléchir. Mais, justement en réfléchissant, l'on s'aperçoit qu'il est faux une fois de plus de prétendre que la commune se désintéresse de la question. Car enfin, outre qu'elle a apporté à plusieurs reprises dans le passé sa contribution à des constructions de caractère populaire sous forme de souscription ou de garanties d'hypothèques, elle met précisément sur pied pour le courant de cette année un programme de construction de logements à prix modeste. Le plan prévoit 140 appartements pour ces trois prochains mois, et 56 pour une étape ultérieure, soit au total 200 appartements modernes de 3 ou 4 chambres pour 1955, réservés à des familles dont le revenu n'excède pas un certain... plafond.

Et croit-on que si réellement l'autorité communale ne se souciait pas du problème des appartements à prix modiques, on verrait figurer dans le comité en faveur de la place d'aviation des Prés d'Areuse un homme comme M. Fritz Bourquin, secrétaire de la F.O.B.B., ainsi que de nombreux chefs du parti socialiste de notre ville dont la construction des logements à loyer modeste a toujours figuré dans le programme d'action ?

~~~~~

Mais les écoles ? L'aménagement des locaux scolaires ne devrait-il pas passer avant la création d'un aérodrome ? demandent benoîtement les opposants. Sans aucun doute. Et c'est ici que l'A.D.E.N. joue sur le velours. Se souvient-on de l'enquête menée par elle en 1946 ? Son président l'évoque aujourd'hui et peut donner les réponses suivantes :

- Le rapport demandait notamment :
- a) que l'Etat construise les locaux destinés à l'Université scientifique, ainsi qu'au Gymnase.
 - Le fut fait.
 - b) que l'Ecole de commerce dispose, à défaut d'un nouveau bâtiment, de nouveaux locaux.
 - L'Ecole de commerce a obtenu une des annexes du L.S.H.R. ainsi qu'un nouvel auditoire.
 - c) que de nouveaux locaux soient prévus pour l'Ecole des droguistes qui devait devenir (et qui l'est devenue) école suisse.
 - Le fut fait.
 - d) que l'on rende, aux écoles primaires, l'ensemble des salles des collèges des Sabloniers et de la Maladière et que l'on construise une école à la Coudre.
 - Le fut fait.
 - e) que l'Ecole des arts et métiers, ainsi que l'Ecole de mécanique puissent disposer de nouveaux locaux sans tarder.
 - Le fut fait.
 - f) que les musées soient réorganisés et modernisés.

Le Musée des beaux-arts dispose de nouvelles ailes.

Le Musée d'ethnographie est en voie de complète réorganisation.

Le Musée des sciences naturelles suit, s) que la Bibliothèque de la ville dispose de nouveaux rayonnages.

Ce fut fait.

h) signalaient enfin que l'Ecole d'art (Académie M. de Meuron) et le Conservatoire de musique (installé maintenant au faubourg de l'Hôpital) ont l'un et l'autre pu être installés dans de très bonnes conditions.

~~~~~

Dernier « coup droit » aux partisans de l'aérodrome des Prés d'Areuse censé être assésé par les promoteurs du référendum dans l'appel qu'ils lancèrent aux électeurs : les hôpitaux ! Qu'avez-vous fait pour nos établissements publics ? On laissera donc parler les chiffres.

Voici d'abord la liste des crédits accordés par le Conseil général en faveur de l'hôpital de la ville de 1941 à 1954 :

|      |                                                                            |                 |
|------|----------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| 1941 | Construction d'un nouveau pavillon de radiologie                           | Fr. 215.000.—   |
| 1945 | Crédit supplémentaire                                                      | » 134.976.—     |
| 1946 | Renouvellement de l'équipement de la buanderie et de la salle de repassage | » 24.000.—      |
| 1946 | Transformations au pavillon des contagieux et au bâtiment principal        | » 262.000.—     |
| 1948 | Rénovation des installations électriques et changement de de tension       | » 42.000.—      |
| 1950 | Construction d'un service de pédiatrie                                     | » 570.000.—     |
| 1954 | Transformation, rénovation et extension de la chaufferie                   | » 366.950.—     |
|      |                                                                            | Fr. 1.634.926.— |

Et voici celle des crédits qui seront demandés en 1955 et 1956 :

|  |                                                                                          |                 |
|--|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
|  | Rénovation de la cuisine                                                                 | Fr. 115.210.—   |
|  | Construction d'un nouveau bloc opératoire                                                | » 743.000.—     |
|  | Déplacement et modernisation du service de radiologie                                    | » 309.000.—     |
|  | Chemin d'accès, communications entre le bâtiment principal et le pavillon des contagieux | » 265.840.—     |
|  | Rénovation du service de médecine, de la pharmacie et des laboratoires                   | » 173.000.—     |
|  |                                                                                          | Fr. 1.606.050.— |

~~~~~

Il est de coutume, dans une votation, de se battre à coups d'arguments contradictoires, et cela vaut mieux que de se battre à coups de poing. Mais encore convient-il qu'on sache qu'un argument doit être autre chose qu'un trompe-l'œil.

R. Br.
(A suivre.)

La nouvelle tapisserie de la salle du Grand Conseil a été présentée hier

Du monument de la République de 1898 à la tapisserie de Georges Froidevaux, on mesure combien les conceptions et les modes artistiques évoluent et aussi comment les pouvoirs publics, en l'occurrence l'Etat de Neuchâtel, ont tourné le dos à l'« art officiel » et favorisé l'art vivant.

L'œuvre choisie par le jury et le Grand Conseil pour orner la salle rénovée de notre parlement cantonal est en place. Elle a été présentée hier aux membres du jury et aux représentants de la presse et elle sera bientôt sous les yeux des députés qui auront de bonnes raisons d'être distraits au cours de leurs travaux.

Sitôt le seuil de la salle franchi, le visiteur est comme happé par la nouvelle décoration, dont il ne percevra pas tout de suite la beauté, l'harmonie, le jeu subtil des masses colorées, les grands rythmes de la composition. Peu à peu, la vision s'ordonne. L'artiste n'est pas un froid cérébral. Il a illustré par quelques motifs stylisés la vie du pays : l'agriculture et la forêt, le technicien, la vigne et ses travailleurs, le lac avec ses pêcheurs, ses navigateurs, ses poissons, la terre, l'eau, le ciel, la lumière sont autant d'éléments qui viennent compléter la synthèse. Tout cela vit grâce au mouvement général de la composition et aux couleurs. Georges Froidevaux devait tenir compte du cadre de la salle, des tons blonds, boiseries en particulier. Il a réussi à harmoniser sa tapisserie avec la salle, en imaginant des zones brun clair sur lesquelles se détachent les tons purs des vermillons, des jaunes de chrome, des bleus, des verts. L'œuvre est ainsi très colorée, tout en étant adaptée au cadre. La salle est ainsi transformée, du moins aérée, animée.

Un conseil : regardez la tapisserie d'abord du fond de la salle, pour saisir le mouvement général, puis approchez-vous : les différents motifs vont devenir plus facilement lisibles. Rien de moins « surréaliste ». C'est alors, après quelques minutes de méditation, que vous serez pris par la poésie qui se dégage de cette œuvre de notre temps.

La tapisserie mesure dix mètres de long et trois mètres cinquante de haut. Elle a été réalisée d'après les cartons de Georges Froidevaux par la manufacture Trabard d'Aubusson qui la livra terminée le 31 décembre dernier.

M. Pierre-Auguste Leuba, conseiller d'Etat, présida la petite cérémonie de présentation, à laquelle prenaient part l'artiste et le licier, M. Trabard, venu tout exprès à Neuchâtel. M. Alfred Blailé, président du jury du concours, se fit l'interprète du jury et de l'artiste pour remercier les autorités cantonales de leur avoir fait confiance. Enfin, M. Jean Trabard loua la collaboration qui s'était établie entre un jeune artiste neuchâtelois et un vieil artisan français et donna quelques renseignements techniques sur la réalisation de l'œuvre. Une tapisserie, dit-il, est un tissu entièrement fait à la main. Pour celle de Georges Froidevaux, six personnes travaillèrent simultanément au métier de basse-lisse. Les laines furent teintées — avec des colorants suisses — selon les tons indiqués par l'artiste. La pièce terminée fut traitée enfin à l'antimites, avec un produit suisse également.

La tapisserie de la salle du Grand Conseil peut maintenant affronter plusieurs siècles !

D. B.

VIGNOLE
COLOMBIER

Une voiture se renverse

Une voiture s'est renversée, hier soir vers 23 heures, au carrefour rue de la Côte-rue Saint-Etienne. Elle venait de Pesoux, et c'est un dérapage qui a provoqué l'accident.

Le conducteur, M. C., s'en est tiré sans blessures graves, et a pu regagner son domicile. En revanche, un passager de la voiture, Mlle D., a dû être transportée par l'ambulance de Neuchâtel à l'hôpital de la Providence, dans un état assez grave, souffrant notamment d'une commotion cérébrale.

Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. Jean 15:13.

Monsieur Marcel Descombes, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Ernest Keller-Descombes et leurs filles, à Neuchâtel ; Monsieur Berthold Huguenin, à Hauteville ; Monsieur et Madame Berthold Huguenin, à Hauteville ; Monsieur et Madame René Huguenin et leur fils, à Hauteville ; Madame Henri Huguenin, à Fribourg ; Monsieur et Madame André Huguenin, à Fribourg, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Ida DESCOMBES
née HUGUENIN

leur très chère épouse, maman, fille, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 59me année.

Neuchâtel, le 23 janvier 1955.
(Quai Suchard 2)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 25 janvier, à 14 heures, à Saint-Blaise.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, Fahys 79, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

Madame Monique Rosé-Jeanguenin ; Monsieur Jean-François Rosé ; Madame et Monsieur Amandus Schmidt, à New-York, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur Albert Pardy, à Riehen, ses enfants et petits-enfants, à Bâle et à Zurich ; Madame Jules Guyot et ses enfants, à Paris, à Lausanne, à Genève et à Cernier ; Madame Henriette Jeanguenin, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Paul Vaucher-Jeanguenin et leurs enfants, à Neuchâtel ; Mademoiselle Suzanne Jeanguenin, à Genève ; Madame Anny Jeanguenin, à Granges, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Fritz ROSÉ-GUYOT

enlevé subitement à leur tendre affection, à la suite d'un terrible accident, à l'âge de 84 ans.

Neuchâtel, le 24 janvier 1955.
(Pierrel-Mazel 56)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi, Culte à la chapelle du crématoire à 13 h. 15.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du Cercle libéral a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Fritz ROSÉ
commerçant

l'un de ses plus anciens membres.

Nous t'avons tant aimé !

Madame Alice Kaufmann ; Monsieur et Madame Marcel Kaufmann et leur fils ; Mademoiselle Gilberte Bettone ; Monsieur et Madame Charles Kaufmann, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Alfred Bastardoz, à Pesoux ; Monsieur et Madame Gilbert Bastardoz et famille, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Georges Bastardoz et famille, à Pesoux ; Monsieur et Madame Edouard Bastardoz et famille, à Pesoux ; Monsieur et Madame Ernest Schaedler et leur fille, à Pesoux ; Monsieur et Madame Charles Bastardoz et famille, à Genève, les familles Gaschen, Hunziker, Gaille, Gobbi, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Vincent KAUFMANN
maître vitrier

leur cher époux, père, grand-père, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection après une courte maladie.

Neuchâtel, le 24 janvier 1955.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 27 janvier, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean 3 : 16.

Sœur Marguerite Racheter, à Corcelles, et sa famille, ont la profonde douleur de faire part du départ de leur bien chère sœur, tante et parente,

Mademoiselle
Germaine RACHETER

qui s'est endormie paisiblement ce matin.

Corcelles, le 24 janvier 1955.

L'enterrement aura lieu mercredi 26 janvier, à 14 heures, à Corcelles.

Culte à l'hospice de la Côte à 13 h. 30.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

La famille de Monsieur Gustave Herdi, fait part aux amis et connaissances du décès de

AUX MONTAGNES

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT
Les trijumelles ont dix ans

(c) Dimanche, M. et Mme Joseph Vermod-Buchs ont tenu à marquer, par une belle cérémonie à laquelle ils ont convié quelques amis, le dixième anniversaire de leurs trijumelles Edith, Hélène et Suzanne, nées le 23 janvier 1945 et venues compléter une famille qui comptait déjà deux enfants, Roger, né en 1942, et Bernard, en 1943, et à laquelle, après les trijumelles, est venue s'ajouter la petite Anny, âgée aujourd'hui de huit ans.

LES PONTS-DE-MARTEL
Une épidémie de scarlatine

Trois classes du village des Ponts-de-Martel ont dû fermer leurs portes en raison d'une épidémie de scarlatine. Les enfants qui ont été atteints par la maladie ont été évacués sur divers hôpitaux de la région.

Tarif des abonnements en France à la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

1 an Fr. 4200.—
6 mois Fr. 2200.—
3 » Fr. 1200.—

Domicile de souscription : SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE 6, rue Ravelais, LYON 3me

Compte de chèques postaux : Lyon 3366-31

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

Le niveau du lac de Neuchâtel s'est maintenu hier à 430 m. 98

Le niveau du lac n'a pas varié depuis dimanche à midi. Il est à la cote de 430 m. 98, inférieure de 20 cm. à celle de la crue de 1944, de 11 cm. à celle de 1950 et supérieure de 28 cm. à celle de 1952.

Le temps s'est rafraîchi hier et il est au sec, ce qui peut faire espérer que la montée des eaux est arrivée à son point culminant.

La bise a soufflé. Les vagues battaient, lundi, les chalets des rives, notamment à Colombier.

Les vannes de Nidau ont-elles été manœuvrées correctement ?

La crue du lac continue à faire les frais des conversations. On se pose la question de savoir si les vannes de Nidau ont été manœuvrées convenablement. Un correspondant de Thielle (Berne) au «Bund» signale comme un fait anormal que les vannes aient été fermées le 4 janvier alors que le niveau de l'eau était de 429 m. 65 à Neuchâtel et de 428 m. 38 à Port, près de Bienne. Ce n'est que le 12 janvier, poursuit ce correspondant, qu'elles ont été de nouveau ouvertes, alors qu'on notait 429 m. 60 à Neuchâtel et 429 m. 20 à Port.

« Si les vannes étaient restées ouvertes jusqu'à ce que le niveau du lac de Neuchâtel ait baissé et atteint la cote 429 m. 30, la catastrophe ne se serait pas produite. »

Qu'en est-il exactement ? De source officielle, on nous dit que la manœuvre des vannes a été faite correctement. Il faut savoir que le réglage s'opère selon un règlement de manœuvre accepté par tous les cantons riverains et approuvé par le Conseil fédéral. Ce règlement — rédigé sous une forme essentiellement graphique — prévoit notamment que le barrage doit être complètement ouvert lorsque le niveau du lac de Bienne dépasse la cote 429 m. 49 ou lorsque celui

du lac de Neuchâtel est au-dessus de la cote 429 m. 64.

Il paraît par conséquent que le règlement a été appliqué en tout cas dès le 12 janvier (cote ce jour-là : 429 m. 60 à 7 heures ; cote le 13 janvier : 429 m. 77).

En revanche, il y aurait eu une fermeture non réglementaire le 4 janvier. Mais à ce moment-là, le niveau baissait (429 m. 62 le 5 janvier ; 429 m. 60 le 6 ; 429 m. 58 le 7 ; la crue débuta le 11 janvier à 429 m. 50).

On souhaite que les responsables de la manœuvre des vannes de Nidau s'expliquent. Nous pensons toutefois que

Les prévisions du temps

Nord des Alpes : En plaine, couvert par brouillard jusque vers 1000 mètres environ. Eclaircies locales dans l'après-midi. Faible bise. Température voisine de zéro degré. Au-dessus du brouillard, ciel serain à peu nuageux et journée douce.

Valais, Grisons et Tessin : Temps beau et doux pendant la journée.

c'est moins une fausse manœuvre des vannes que l'application du règlement elle-même qui est la cause des inondations. La preuve étant faite que les crues se produisent en décembre et en janvier, il faut envisager des cotes maximums d'octobre et de novembre qui laissent plus de marge s'il y a des intempéries. Tant que les lacs jurassiens seront considérés comme de simples bassins d'accumulation par les usines hydroélectriques de l'Aar, ils seront maintenus à un niveau trop élevé en automne. C'est à une révision du règlement de manœuvre des vannes de Nidau que les cantons riverains doivent s'atteler.

MONTAGNY D'énormes masses de terre en mouvement

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, un glissement de terrain s'est déclenché sur une largeur de quelque 200 mètres, des hauteurs proches des ruines du château de Montagny. Celles-ci surplombent la rive droite du ravin de la Brinaz, où passe, sur la rive opposée, la ligne du chemin de fer Yverdon - Sainte-Croix, en face du village de Valeyres.

D'énormes masses de terre sont en mouvement depuis quarante-huit heures et glissent lentement sur la mince couche de terre glaise recouvrant les bancs de molasse. Le centre de la coulée a déjà atteint le lit de la Brinaz, l'obscurant en partie, et causant des inondations dans les champs qui se trouvent en amont.

Le spectacle, aux abords de la ferme du château, est impressionnant. Des plaques de terre imprégnée d'eau, d'une épaisseur de 1 m. 70 sur 5 mètres de largeur, avancent lentement en entraînant avec elles sapins, vernes et « foyards », avec de sourds craquements de racines.

Une grange, de construction récente, située en bordure du ravin, est menacée par l'éboulement. Le volume de celui-ci peut être évalué à environ 12.000 mètres cubes.

Des équipes du chemin de fer Yverdon - Sainte-Croix se sont efforcées, hier après-midi, d'assurer un passage aux eaux refoulées, et des bûcherons arrachent en hâte plusieurs gros chênes d'un diamètre de 90 cm., pour les sauver d'une destruction certaine.

Les habitants de Valeyres suivent les événements avec une inquiétude bien compréhensible.

AUVERNIER
L'eau atteint presque le ballast du tram

(c) Les photographies publiées samedi par la « Feuille d'avis de Neuchâtel » ont incité un nombre inusité de promeneurs à se rendre dimanche à Auvernier. Il y avait foule le long des rives inondées, du village à Robinson.

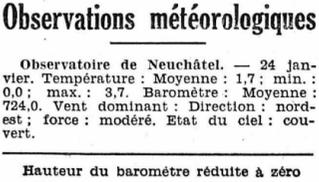
Jusqu'au premier chemin de traverse, une équipe d'ouvriers a protégé la ligne du tram par une paroi de planches. Plus loin, l'immense nappe d'eau parvient presque jusqu'au ballast. La magnifique place de camping, à Colombier, et la moitié de Paradis-plage sont immergées. Il en est de même jusqu'à Robinson où l'eau s'infiltra derrière les maisonnettes de week-end. Si la bise soufflait plus fort, ce serait un vrai désastre.

PORTALBAN
Plusieurs maisons riveraines évacuées

(c) Plusieurs habitations riveraines ont dû être évacuées. De plus, dans le village, plusieurs caves sont inondées. Les chalets de week-end n'ont pour l'instant pas beaucoup souffert, mais ils sont entourés d'eau. La grande étendue des grèves est submergée.



A Cudrefin, les chalets du port (vus du village) sont inondés. (Phot. Castellani, Neuchâtel.)



Niveau du lac du 23 janv., à 7 h. 30 : 430,97
Niveau du lac du 24 janv., à 7 h. : 430,98

Vu l'abondance des matières une partie de notre chronique régionale se trouve en 9me page.